

dialogue

Oct.- Nov.- Déc.2014 - Janv. 2015

Dialogue n°67

Le magazine
d'informations municipales de Caudry



Retrouvez page 3 les horaires de votre Espace Nautique Intercommunal

Vie locale

P.07

Radio B.L.C 90.9 FM
fait sa révolution



Après le son.....L'image

Histoire

P.20/24

En ce temps là
avant l'occupation



Dans l'objectif

P.25/30

Retrouvez Toute
l'actualité de votre ville



Associations

P.38/44

Choisissez Faites
le plein d'activités



Le club des Jardiniers Caudrésiens



10^{ème} anniversaire
dimanche 8 mars 2015

à partir de 12h
à l'Espace Albert Schweitzer
20, rue Jules Guesde

REPAS SPECTACLE DANSANT

animé par l'orchestre «ROLAND ET JÉRÔME»
avec en spectacle la Troupe ESQUISS
et son show Dance Cabaret

Tarif : 26 € comprenant : apéritif, entrée, plat,
fromage, dessert, café, boissons et

une surprise pour le 10^{ème} anniversaire.

Nombre de places limité. Inscriptions avant le 21/02/15

Renseignements / Réservations :

03.27.85.01.40 ou 03.27.76.25.92

Magazine d'informations de la Ville de CAUDRY

Directeur de la publication : G. BRICOUT

Rédaction : A. MEULAND-DHOLLANDE, L. HOËZ. Avec la participation de C. DOYER

Photos : R. TRUY, Services COMMUNICATION & TECHNIQUES

Corrections : M. DENHEZ

Impression : Imprimerie DELEZENNE

Numéro ISSN : 1265-8065

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2015

Sommaire

Dialogue 67 - Ville de Caudry

Édito.....	1
Au revoir Paule.....	2
Espace nautique intercommunal	3
Vie locale.....	4/9
Réhabilitation énergétique	10-11
Seniors.....	12-13
Santé.....	14
Prévention.....	15
Ils s'installent.....	16-17
Expression libre.....	17/19
Vie historique.....	20/24
Dans l'objectif.....	25/30
Le plume verte.....	31/33
Infos pratiques.....	34
Vie culturelle.....	35/37
Associations.....	38/44
Pouvelles infos.....	45/47
Pêle-mêle.....	48/51
État-Civil.....	52/53

La ville de Caudry et les Jardiniers Caudrésiens organisent un atelier FLEURISSEMENT

Animé par M. Jean-Michel LASSELIN

Chef du Service Jardin - Espaces Verts de la Ville de Caudry

Samedi 25 Avril 2015 à 17h aux Ateliers Culturels

**Vous fleurissez et embellissez votre habitation et rivalisez d'imagination
lors de votre contribution au CONCOURS DES MAISONS FLEURIES ?**

cet atelier vous proposera des conseils techniques
pour réussir vos jardinières, massifs et parterres fleuris et vous permettra d'optimiser
votre participation à ce rendez-vous annuel.

Nous vous encourageons à vous associer à cette opération dont le but essentiel est de rendre notre ville
plus accueillante en améliorant notre cadre de vie quotidien, mais aussi en offrant aux visiteurs
de notre cité un environnement de qualité fait de couleurs et de gaieté.

Nous comptons sur votre participation active au fleurissement.



Editorial

Chères Caudrésiennes,
Chers Caudrésiens,

2014 est derrière nous.

Ce fut une année chaude mais très pluvieuse, ce qui nous incite à être vigilants en ce qui concerne le réchauffement climatique.

Préservez nos enfants en nous comportant de manière responsable.

Caudry continue à progresser et à accroître son attractivité. Nos équipements attirent, qu'il s'agisse du théâtre, des cinémas, de la Base de Loisirs avec maintenant l'espace nautique intercommunal qui fait l'unanimité. Nous accueillons de nombreuses manifestations importantes, la dernière en date : la remise des prix départementaux des villes et maisons fleuries et bientôt un championnat du monde de Boxe Thaï.

Notre ville réussit à maintenir et à développer son potentiel économique avec de bonnes nouvelles au niveau des grandes entreprises (Sicos, Spac Nestlé, dentelliers...).

Il en est de même au plan commercial malgré les difficultés que connaît ce secteur avec l'agrandissement de Lidl, l'installation d'une supérette sur la place, d'un laser game...

Plus proche de nous, le conseil municipal a voulu, et je remercie notre personnel pour son action, faire que notre ville soit belle et animée en décembre et janvier.

Les illuminations, réalisées en basse consommation, ont créé une atmosphère de fête. Le marché de Noël a été une grande réussite.

Le téléthon a été un grand succès.

Merci au conseil municipal des jeunes toujours présent dans les manifestations qui accomplit un gros travail pour les jeunes et les personnes en difficulté.

J'espère que vous avez passé de bonnes fêtes et je vous souhaite pour 2015 santé, bonheur, ce qui passe bien sûr par un logement agréable et un emploi intéressant.

Meilleurs Vœux.

Guy BRICOUT

Maire de Caudry
Conseiller Général du Nord



2015 ? du bonheur, de la réussite, de l'amour, de l'amitié ...

Au revoir Paule...

C'est avec peine que nous évoquons dans ce numéro 67 de Dialogue, **la mémoire d'une grande dame : Madame Paule LEFEBVRE.**

La peine ressentie est immense car à la mesure d'un être d'exception dont nous ne sommes pas près d'oublier le nom. . . C'est le monde de la culture qui est endeuillé une nouvelle fois car Paule a oeuvré une grande partie de son existence pour promouvoir la culture sous toutes ses formes tout en menant de concert **une carrière exemplaire au sein de l'Education Nationale.**

Durant de longues années, elle communiquera à ses élèves sa passion des Belles Lettres avant d'accéder au statut convoité de Directrice. **En 1974, elle obtiendra tout naturellement le titre de Chevalier dans l'Ordre des Palmes Académiques.**

Lors des obsèques de Mme LEFEBVRE, nombreuses sont les personnalités et les anonymes qui se sont remémorés ce moment si particulier de leur première rencontre avec cette grande Dame... Le personnage intimidait, puis séduisait par sa grande humanité, sa force de conviction et son incroyable propension à donner corps aux idées les plus lumineuses... **Les élus Caudrésiens se rappellent ses multiples initiatives en sa qualité d'Adjointe à la Culture.**

Il serait impossible de dresser un inventaire exhaustif de tout ce qu'elle a pu accomplir en sa qualité d'élue **et plus tard d'initiatrice et Présidente de l'Office Municipal de la Culture...**

Sous la houlette de Paul Moreau, elle est à l'origine de la création de notre bibliothèque municipale dans les locaux réhabilités de l'ancienne école Paul Bert.

Elle insistera beaucoup pour baptiser du nom de Cosette, un des espaces de lecture afin de conserver la filiation existante avec l'auteur des Misérables.

Par cet acte, elle témoignait déjà de **son amour de la littérature et de sa passion pour l'écriture qui lui valut un franc succès à la sortie de ses nouvelles.**

Dans ce domaine elle était également prolige et savait tenir son lecteur en haleine grâce à la force de son style et son imagination débordante.

Cette plume alerte lui permit d'accéder à la prestigieuse société des Arts et des Lettres où elle reçut de nombreuses distinctions.

Pas étonnant dès lors de la retrouver à **l'initiative de la CAUDRIOLE** (là encore on retrouve toute sa fantaisie linguistique avec un jeu de mots qui traduit son souci de ne pas se prendre au sérieux!), **une idée originale qui permet aux artistes en herbe et à tous ceux qui sont attirés par la magie des mots de nous livrer le meilleur de leur production littéraire dans des domaines aussi variés que la poésie, la nouvelle ou encore l'univers fantastique de la BD.** Cet éclectisme

et son goût prononcé pour tout ce qui concourt à la culture l'amèneront **à participer avec d'autres à la mise en place de l'Office Municipal de la Culture (OMC),** une entité totalement dédiée à la valorisation de la culture sous toutes ses formes. Aujourd'hui, cette institution lui survit, et ce qu'il en émane conservera longtemps l'empreinte de cette amoureuse de la création artistique, qui, en son temps, avait participé à l'animation du Salon d'Automne. Si elle aimait peindre les sentiments les plus intimes de ses personnages, elle prenait un plaisir équivalent à coucher sur la toile, le fruit de ses inspirations chromatiques. . . A travers ces quelques lignes nous n'avons fait qu'esquisser les faits marquants de son parcours car si nous avions voulu relater l'ensemble de son «oeuvre», il aurait fallu adopter un autre format où les volumes auraient succédé aux volumes.

A l'instar de quelques autres, elle aura, par un engagement de tous les instants, contribué de manière inimitable à façonner l'essor culturel de notre cité. **C'est pourquoi nous devons entretenir le feu sacré qui l'habitait en saluant sa mémoire, et en s'abreuvant le plus souvent possible à la source de son inépuisable inspiration**

...

Chère amie, repose en paix ...

«La vie des morts est de survivre dans l'esprit des vivants.» Cicéron





Espace nautique intercommunal



La nouvelle piscine intercommunale de Caudry est ouverte officiellement depuis le 23 décembre 2014 à 14 heures. Au bout d'une semaine, on comptabilisait déjà plus de 3 900 entrées et les nageurs semblaient très satisfaits des équipements. Certains connaissaient déjà le lieu pour l'avoir visité lors des portes ouvertes de début décembre. Bientôt, l'espace forme (cardio-training, musculation...) ouvrira ses portes au public pour vous donner encore plus de satisfaction.

Horaires Espace Nautique

	Période scolaire	Période petites vacances	Période grandes vacances
Lundi	11h30 - 13h45 16h30 - 19h30	10h00 - 13h30 14h30 - 19h30	10h00 - 20h00
Mardi	11h30 - 13h45 16h30 - 21h30	10h00 - 13h30 14h30 - 21h30	10h00 - 21h00
Mercredi	15h00 - 19h30	10h00 - 13h30 14h30 - 19h30	10h00 - 20h00
Jeudi	11h30 - 13h45 16h30 - 19h30	10h00 - 13h30 14h30 - 19h30	10h00 - 20h00
Vendredi	11h30 - 13h45 16h30 - 21h30	10h00 - 13h30 14h30 - 21h30	10h00 - 21h00
Samedi	13h00 - 18h00	09h00 - 12h00 13h00 - 18h00	09h00 - 18h00
Dimanche	09h00 - 13h00	09h00 - 13h00	09h00 - 18h00



Horaires Espace Remise en forme

	Période scolaire	Période petites vacances	Période grandes vacances
Lundi	12h00 - 19h00	12h00 - 19h00	12h00 - 20h00
Mardi	09h00 - 21h30	09h00 - 21h30	10h00 - 21h00
Mercredi	09h00 - 19h30	09h00 - 19h30	10h00 - 20h00
Jeudi	09h00 - 19h30	09h00 - 19h30	10h00 - 20h00
Vendredi	09h00 - 21h30	09h00 - 21h30	10h00 - 21h00
Samedi	09h00 - 12h00 13h00 - 18h00	09h00 - 12h00 13h00 - 18h00	09h00 - 18h00
Dimanche	09h00 - 13h00	09h00 - 13h00	09h00 - 18h00

TELETHON

INNOVER POUR GUERIR



La mobilisation fut forte,
la collecte a triplé par rapport à 2012
pour atteindre cette année 9 000 €
(7617 € en 2013, 2456 € en 2012).

Un grand merci à toutes les associations participantes :

Le comité du centre-ville avec le village Téléthon, la soirée espagnole, la marche et le spectacle de talents : Jeanne-Rose, Michelle, Severine, Luisa, Bertrand, Yves, Gérard, Mickael, Thomas et Sébastien ; le club de moto de Caudry représenté par François et ses 500 motards ; l'Université des Métiers avec la vente de pâtisseries, viennoiseries et la section coiffure pour les shampoings et les brushings ; la maison de retraite Léonce Bajart avec la vente d'objets ; Le Club Cynophile avec ses chiens visiteurs à l'EHPAD "la Dentellière" ; les Jeunes-Sapeurs-Pompiers avec la vente de porte-clés dans les galeries marchandes et en centre-ville et la RADIO BLC avec le versement des bénéfices de leurs concours.

Sans oublier les commerçants partenaires : Sophie Bouju, la boulangerie Delrue, l'hypermarché Leclerc, Rideaux Gosset, la boucherie Cardon et les établissements Pruvot Faucon. La ville de Caudry et les photographes qui immortalisent ces moments de solidarité tout au long du week-end.



Les parcours du cœur récompensés !

Le 4 octobre dernier, MM. WARWICK et BRIQUET se sont rendus à Lille pour recevoir le prix de l'innovation des parcours du cœur. En effet, le comité régional a décerné ce prix à la Ville de Caudry, pour l'organisation d'un village prévention qui avait été organisé par Margot HOUEIX de l'atelier Santé Ville, le 6 avril dernier.

Ces stands avaient rassemblé divers corps de métiers liés aux parcours du cœur : dépistage du diabète, de l'hypertension, les gestes de premiers secours (défibrillateur), stand d'une diététicienne, présence de deux médecins (un cardiologue et un généraliste)...

Certaines personnes, sportives au demeurant, avaient découvert à cette occasion qu'elles étaient atteintes d'une maladie cardiovasculaire...

A noter que cette année, les parcours du cœur avaient rassemblé près de 300 personnes à Caudry... et étaient une des 443 manifestations organisées dans le cadre de cette journée !

Réservez une date : la prochaine édition des parcours du cœur se déroulera le 29 mars 2015.



Oscar-Michel LOCQUET



Le 26 décembre dernier, M. Oscar-Michel LOCQUET, président de l'association « Sport pour tous Handisport » a effectué un semi marathon entre Landrecies et Caudry.

Son objectif était de parcourir cette distance dans le but d'offrir une « joëlette » (fauteuil roulant tout terrain) d'une valeur de 3 191 euros, à un enfant, un adolescent ou un adulte handicapé de Caudry.

Vous l'avez sûrement croisé avec un réfrigérateur de 30 kg sur le dos symbolisant la souffrance d'une personne handicapée face à la maladie.

La rédaction tient à saluer cet exploit et vous invite à prendre contact pour vos dons avec M. Oscar-Michel LOCQUET au 09.83.09.15.93.

Francis HOURIEZ

Le 18 mai 2014, M. Francis HOURIEZ a remporté le titre de champion du Nord de boule lyonnaise. M. HOURIEZ a débuté cette discipline il y a 57 ans, à l'ASPTT de Caudry. A 84 ans, il est aujourd'hui licencié au club de Cambrai « La boule cambrésienne », où il s'entraîne deux fois par semaine.

L'équipe de la rédaction le félicite et l'encourage à garder le plus longtemps possible cet enthousiasme qui l'anime pour ce sport.



Joyeux Noël Bonne Année



Féerie de Noël

Le Marché de Noël a été inauguré le vendredi 19 décembre. 45 chalets implantés en centre-ville ainsi que rue Salengro et 21 exposants à l'intérieur de la salle des fêtes du Pôle Culturel proposaient pléthore d'articles de Noël, des cadeaux, des friandises, des pâtisseries...

Quant aux animations, outre le « Podium des Ours » installé dans le hall du théâtre, elles furent aussi nombreuses que variées et relayées par l'animateur de radio BLC, Michel Jacquemin.

Des calèches sillonnaient la ville, des poneys promenaient les petits et les alpagas présents samedi et lundi ont attiré de nombreux curieux. Des shows lasers ont animé la façade de l'Hôtel de Ville vendredi et samedi. Un orgue de barbarie, un jazz band, des mascottes, une animation avec des échassiers lumineux et des elfes proposée par l'association Avenir Jeunes, ont également enchanté les promeneurs. La Chorale A Croche Chœur a donné un concert dimanche après-midi à la salle des fêtes.

Après sa descente en rappel du clocher de la Basilique dimanche soir, le Père Noël attendait les petits dans sa Maison au cœur du Marché de Noël. Radio BLC y a d'ailleurs organisé un jeu intitulé un dessin/un cadeau qui a rencontré un très grand succès auprès des enfants.



Bientôt chez vous*Après le son.....L'image***RADIO BLC FAIT SA RÉVOLUTION****BLC TV vient de voir le jour sous l'impulsion de son nouveau président Dominique FAUQUEMBERGUE et de l'équipe formidable qui l'entoure.**

En effet, une nouvelle association a été créée et l'accessibilité aux programmes de la chaîne est effective depuis janvier 2015.

Maintenant BLC, c'est LE SON ET L'IMAGE!

Toute jeune trentenaire, dotée d'une nouvelle gestion, BLC a été réorganisée, développée et modernisée afin de proposer à ses auditeurs de nouvelles grilles de programmes, de nouvelles chroniques et la diffusion d'émissions sur le web Radio qui a généré une explosion du taux d'écoute, pourtant déjà très important.

Nec plus ultra de ce remaniement : le matériel installé dans les nouveaux studios qui permet d'obtenir un son d'une qualité telle, qu'il est sans doute l'un des meilleurs de la bande FM, en France.

En parallèle à ces bouleversements, **Radio BLC est devenue créatrice de grands évènements**, son GRAND STUDIO situé à l'auditorium des ateliers culturels, 21 rue Jacquard à Caudry, vient d'être équipé d'un matériel son et lumière fixe et performant... qui lui permet d'accueillir dignement et dans des conditions professionnelles de nombreux invités prestigieux...

Désormais exit la frustration de n'avoir que le son à enregistrer! L'image est aujourd'hui au rendez-vous!

Autre corde à son arc : le partenariat de BLC avec de grandes manifestations organisées dans le Caudrésis : salons de la curiosité, des saveurs, du mariage, de l'habitat - pour ne citer qu'eux... - ont été dynamisés en continu par des animateurs de la radio BLC...

Radio BLC prend également part à des événements de proximité tels que les brocantes, les manifestations des quartiers d'été, les marchés...

Son CAR PODIUM installé sur la place de Caudry, dans le cadre de la Fête de la Musique, a représenté un événement marquant pour la population qui a pu découvrir ou redécouvrir un plateau exceptionnel composé de grands noms nationaux ou internationaux du monde du spectacle...

Le concours « Star en Nord » - télé-crochet local - dernier né de BLC, a trouvé son public, comblé de découvrir et d'écouter chanter des talents de la région.

Radio BLC était déjà génératrice de liens sociaux, de grands et de petits bonheurs que l'image, par le biais de Radio WEB TV ne fera que renforcer !

Radio **B.L.C**
90.9 FM**CAUDRY**D. Fauquemburgue
Président de BLC

Jeane Manson





RECENSEMENT

de la population 2015

Jean-Luc CAYTAN, Céline DELVALLÉE et Stéphanie CHAUVELOT-VANLIERDE
sont les agents recenseurs pour 2015.

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Cette année, il se peut que vous soyez recensé(s).

Le recensement se déroulera du **15 janvier au 21 février 2015**. Vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur. Il sera muni d'une carte officielle et il est tenu au secret professionnel. Il vous remettra les questionnaires à remplir concernant votre logement et les personnes qui y habitent. Je vous remercie de lui réserver le meilleur accueil. **Votre participation est essentielle et obligatoire.**

Le recensement permet de connaître la population résidant en France. Il fournit des statistiques sur le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques : âge, profession exercée, transports utilisés, déplacements quotidiens, conditions de logement, etc... Il apporte aussi des informations sur les logements.

Ces chiffres aident également les professionnels à mieux évaluer le parc de logements, les entreprises à mieux connaître leur clientèle potentielle ou les disponibilités de main-d'œuvre, les associations à mieux répondre aux besoins de la population.

Enfin, les résultats du recensement éclairent les décisions publiques en matière d'équipements collectifs (écoles, hôpitaux, etc...). **C'est pourquoi la loi rend obligatoire la réponse à cette enquête.**



Pour en savoir plus, vous pouvez
vous rendre sur :
www.le-recensement-et-moi.fr



Vos réponses resteront **confidentielles**. Elles sont **protégées par la loi**. Elles seront remises à l'INSEE pour établir des statistiques rigoureusement anonymes.

Vous pouvez aussi vous faire recenser en ligne. Pour répondre sur internet, l'agent recenseur vous donnera lors de son passage toutes les informations nécessaires (codes d'accès, adresse du site...). Vous pourrez alors renseigner le questionnaire en ligne qui sera transmis directement à l'Insee.

Je vous remercie par avance de votre participation et vous prie d'agréer, Madame, Mademoiselle, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Votre Maire,
Guy BRICOUT



La loi n° 97-1019 du 28 octobre 1997 a suspendu le service national et instauré un parcours de citoyenneté et, ainsi, l'obligation de recensement pour tous les Français(es) de 16 ans auprès de la Mairie de domicile.

L'attestation de recensement ainsi que le certificat de participation à la Journée Défense et Citoyenneté (J.D.C) sont obligatoires pour s'inscrire à différents examens : CAP, BEP, Baccalauréat, Permis de conduire.

Cette démarche permet également l'inscription d'office sur la liste électorale à l'âge de 18 ans.

Les jeunes gens nés entre le **1^{er} janvier 1999 et le 31 mars 1999** sont donc invités à se présenter en Mairie en vue de leur inscription sur les listes de recensement militaire de la 1^{ère} période de l'année 2015. Pour ce faire, il sont invités à se munir, en priorité, du livret de famille de leurs parents ou, à défaut, d'une pièce d'identité.

Jean-François SAUTIERE
Administration générale

M. CAYTAN, Mme BOCQUET, Mme CHAUVELOT-VANLIERDE,
Mme PAMART, Mme DELVALLÉE et M. SAUTIERE.

La propreté de la ville est l'affaire de tous



L'entretien des trottoirs et l'élégage des plantations le long des voies communales

L'entretien des voies publiques est nécessaire pour maintenir la commune dans un état constant de propreté et d'hygiène.

Les branches et racines des arbres et haies plantés en bordure des voies communales risquent de compromettre, lorsqu'elles avancent dans l'emprise de ces voies, aussi bien la commodité et la sécurité de la circulation que la conservation même du réseau routier.

Les mesures prises par les autorités ne peuvent donner des résultats satisfaisants qu'autant que les habitants concourent, en ce qui les concerne, à leur exécution et remplissent les obligations qui leur sont imposées dans l'intérêt de tous.

Il appartient au maire de prendre toutes les mesures utiles de nature à assurer le bon ordre, la sécurité, la salubrité et la tranquillité publique. C'est pourquoi un arrêté a été pris en date du 19 juillet 2013 afin de prescrire l'entretien des trottoirs et l'élégage des plantations le long des voies communales.

Balayage et entretien des trottoirs et caniveaux :

Le balayage est une charge incombant au propriétaire (leur représentant ou leur locataire) des propriétés jouxtant les voies communales. Chacun est tenu de balayer son trottoir et son caniveau, dans toute sa largeur et sur toute sa longueur, au devant de son immeuble bâti ou non bâti. Outre cet entretien, les propriétaires (son représentant ou à son locataire) devront arracher l'herbe qui croît sur les trottoirs au droit de leur propriété et nettoyer les gargouilles placées sur les trottoirs pour permettre un bon écoulement des eaux pluviales.

Neige et verglas

En période hivernale, les propriétaires (leur représentant ou leur locataire) sont tenus de balayer la neige et de casser la glace devant leur propriété. La neige et la glace doivent être mises en tas par leurs soins de manière à ne pas gêner la circulation des piétons et des véhicules. Il est interdit de déposer sur la voie publique de la neige ou de la glace provenant des cours, des jardins ou de l'intérieur des propriétés. Il est également interdit de faire couler de l'eau sur la voie publique et tout autre lieu de passage des piétons.

Plantations bordant la voie publique :

Les propriétaires (leur représentant ou leur locataire) riverains des voies publiques et de tout espace public de la commune, doivent effectuer l'élégage des arbres, arbustes et autres plantations situés sur leur propriété et dont les branches, branchages ou feuillages forment saillie sur le domaine public. Cet élégage aura lieu suivant un plan vertical mené par le parement extérieur des clôtures sur toute la hauteur des plantations. Les concitoyens devront prendre toutes les précautions nécessaires pour prévenir les accidents, dont ils seront d'ailleurs responsables.

En cas d'urgence et dans le cas où ils négligeraient de se conformer à ces prescriptions, la commune peut faire effectuer d'office les travaux d'élégage nécessaires, aux frais des propriétaires, après une mise en demeure restée sans effet.

Ph. MARÉCALLE
Directeur des Services Techniques

CAUDRY

POUCE MUNICIPALE
5, rue Aristide Briand
03.27.72.94.10

ARRÊTÉ PRESCRIVANT L'ENTRETIEN DES TROTTOIRS ET L'ÉLAGAGE DES PLANTATIONS LE LONG DES VOIES COMMUNALES

Réf : GB/ILT

Nous, Maire de la ville de CAUDRY, Conseiller Général du Nord,

Vu les articles L.2212-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales
Vu l'article R.610-5 du Code Pénal,
Vu les articles 1382 à 1384 du Code Civil,

Considérant que l'entretien des voies publiques est nécessaire pour maintenir la Commune dans un état constant de propreté et d'hygiène,
Considérant que les branches et racines des arbres et haies plantés en bordure des voies communales, risquent de compromettre, lorsqu'elles avancent dans l'emprise de ces voies, aussi bien la commodité et la sécurité de la circulation que la conservation même du réseau routier,
Considérant que les mesures prises par les autorités ne peuvent donner des résultats satisfaisants qu'autant que les habitants concourent, en ce qui les concerne, à leur exécution et remplissent les obligations qui leur sont imposées dans l'intérêt de tous,
Considérant qu'il appartient au Maire de prendre toutes les mesures utiles de nature à assurer le Bon Ordre, la Sécurité, la Salubrité et la Tranquillité publique,

ARRÊTONS:

Article 1er : Balayage et entretien des trottoirs et caniveaux
Le balayage est une charge incombant au propriétaire (son représentant ou à son locataire), des propriétés jouxtant les voies communales. Chacun est tenu de balayer son trottoir et son caniveau, dans toute sa largeur et sur toute sa longueur, au devant de son immeuble bâti ou non bâti. Outre cet entretien, les propriétaires (son représentant ou à son locataire) devront arracher l'herbe qui croît sur les trottoirs au droit de leur propriété et nettoyer les gargouilles placées sur les trottoirs pour permettre un bon écoulement des eaux pluviales.

Article 2 : Neige et verglas
En période hivernale, les propriétaires (son représentant ou à son locataire) sont tenus de balayer la neige et de casser la glace devant leur propriété. La neige et la glace doivent être mises en tas par leurs soins de manière à ne pas gêner la circulation des piétons et véhicules. Il est interdit de déposer sur la voie publique de la neige ou de la glace provenant des cours, des jardins ou de l'intérieur des propriétés. Il est également interdit de faire couler de l'eau sur la voie publique et tout autre lieu de passage des piétons.

ARTICLE 3 : Plantations bordant la voie publique
Les propriétaires (son représentant ou à son locataire) riverains des voies publiques et de tout espace public de la commune, doivent effectuer l'élégage des arbres, arbustes et autres plantations situés sur leur propriété et dont les branches, branchages ou feuillages forment saillie sur le domaine public. Cet élégage aura lieu suivant un plan vertical mené par le parement extérieur des clôtures sur toute la hauteur des plantations. Les propriétaires devront prendre toutes les précautions nécessaires pour prévenir les accidents, dont ils seront d'ailleurs tenus responsables. En cas d'urgence et dans le cas où les propriétaires riverains négligeraient de se conformer à ces prescriptions, la commune peut faire effectuer d'office les travaux d'élégage nécessaires, aux frais des propriétaires, après une mise en demeure restée sans effet.

ARTICLE 4 :
Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission au représentant de l'État.

ARTICLE 5 - EXECUTION
Monsieur le Directeur Général des Services de la mairie,
Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie
Monsieur le Chef de la Police Municipale
Sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à CAUDRY, le 11 juillet 2013

Le Maire
Conseiller Général du Nord

Émy BRICÔUT

Réhabilitation Energétique

Attentifs aux questions écologiques, la ville de Caudry et la Société PROMOCIL ont travaillé ensemble à l'amélioration des performances énergétiques de nombreux logements sur la commune.

La Résidence Massenet aujourd'hui



La Résidence Fourmies aujourd'hui



Ce sont déjà 217 logements que PROMOCIL a choisi de réhabiliter, permettant ainsi aux habitants de bénéficier de résidences mieux isolées, et de réduire leur consommation énergétique.

Avant travaux



Avant travaux



Les Résidences At Home, Bois-Thierry et Ravel bénéficient maintenant d'une **étiquette énergétique B**. La société PROMOCIL, avec des financements ANRU et FEDER (Fonds Européen de Développement régional) a réalisé une réhabilitation thermique exemplaire.



PROMOCIL votre partenaire logement

PROMOCIL et l'AVESNOISE font partie du Groupe Sambre Avesnois Immobilier, qui emploie 200 salariés et loge près de 20% de la population en Sambre Avesnois et Est-Cambrésis dans 14 000 logements. Engagé dans 8 programmes de rénovation urbaine, le Groupe Sambre Avesnois immobilier développe une forte activité de maîtrise d'ouvrage qui participe à l'emploi de nombreuses personnes dans le secteur du bâtiment.

Ces dernières années, le Groupe a fait de l'amélioration des performances thermiques l'une de ses priorités en matière de réhabilitation.

Au quotidien, la maintenance et l'entretien du patrimoine font également appel à des entreprises et artisans dans tous les corps d'état.

80%
des locataires
recommandent PROMOCIL

Pour plus d'informations sur ces résidences, contactez l'agence de PROMOCIL Caudry.

03.27.75.71.00
lefebvre@groupe-sai.fr

La Résidence Carpeaux en cours de travaux



Projet de réhabilitation de la Résidence Carpeaux



seniors

la ville de Caudry et les Seniors

d'Albert Schweitzer et l'Association Caudrésienne
des Retraités proposent le

15^{ème} Thé DANSANT de la Saint-Valentin

Samedi 14 Février 2015

de 13h30 à 17h30 - Espace Schweitzer

Animé par Christian GAUCHY et son orchestre
entrée + pâtisserie : 6€

entrée et repas possible pour la somme de 18€

Boissons non comprises - Inscription obligatoire au préalable

la ville de Caudry et les Seniors
d'Albert SCHWEITZER proposent



Thé Dansant de Printemps

Mercredi 25 mars 2015
de 13h30 à 17h30

à l'Espace Schweitzer - 20 avenue J. Guesde

L'animation est assurée par
l'Orchestre «La dernière séance»

Entrée + pâtisserie : 6€

Possibilité de repas au prix de 18€

(repas + entrée, boissons non comprises).

12 Renseignements : 03.27.85.28.93

PLANNING DES MANIFESTATIONS 2015

de L'Association des Aînés
A. SCHWEITZER

Les Plaisirs de la Table :

mercredi 15 avril :

Repas «andouille ou coq au vin»

mercredi 08 juillet

Repas «jambon chaud
ou buffet froid»



mercredi 16 septembre

Repas «andouille ou coq au vin»

mercredi 18 novembre

Repas «Etoufette : harengs
ou charcuterie»

Les Activités de Loisirs

Randonnées pédestres 2 fois / mois

Belote

Scrabble

Jeux de société

Tricot

Lecture

Sorties, visites etc...

► A noter : Mme AUPICQ
propose de nouvelles activités :
Repas à thème
Après-midi dansantes
Yoga
Activités de mémoire

L'Association des Aînés
A. SCHWEITZER

20 avenue Jules GUESDE
59540 CAUDRY

03 27 85 28 93

L'association Caudrésienne des Retraités



Séjour à Annecy - Avril 2013
sur le bateau « La Libellule »

L'association organise :

un voyage à Prague
« Le défilé du Carnaval »

du 14 au 20 février 2015

Prix adhérents : 490 €

Non adhérents : 510 €

un voyage en Corse
« Danses et chants en Corse »

du 11 au 19 avril 2015

Prix adhérents : 730 €

Non adhérents : 750 €

COMPLET

Renseignements :

Mme Suzanne FOVEZ - Tél. : 03.27.76.12.57

M. Jean-Claude GABET - Tél. : 06.78.22.66.42



ZOOM
SUR la SANTE

SANTÉ EMPLOI INFO SERVICE

03 20 44 55 55

coût d'un appel local

DANS LE NORD-PAS DE CALAIS

> du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

Santé et Travail Par téléphone...

des réponses, un accompagnement

En Nord-Pas-de-Calais, le centre téléphonique SANTE EMPLOI INFO SERVICE aide et oriente gratuitement les personnes rencontrant des difficultés dans leur vie professionnelle du fait d'un problème de santé. Il est géré par l'ISTNF et le CHRU de Lille où il est basé. Des écoutantes formées informent, facilitent les mises en relation avec les professionnels, assurent un suivi personnalisé pour toute question liée au travail et à la maladie. Ce service bénéficie du soutien financier du Conseil Régional et de l'ARS Nord Pas de Calais.

Je suis en arrêt
de travail...

Je souhaite reprendre
mon travail...

Je suis soigné(e) pour un cancer, pour une maladie chronique... Y a-t-il un risque de perdre mon emploi ou de ne pas retrouver mon poste de travail ?

Quels sont mes revenus pendant cette période ?

J'ai des difficultés financières, à qui puis-je m'adresser ?

Quelles démarches effectuer si je pense ne plus pouvoir reprendre le même poste ?

Comment faire pour reprendre mon activité ? Un temps partiel est-il possible ?

Qui dois-je contacter ? Mon médecin traitant, l'Assurance maladie, le médecin du travail, mon employeur ?

APPELEZ-NOUS !

> Nous vous orientons vers des professionnels proches de chez vous, capables de vous aider dans vos démarches...

SANTÉ
EMPLOI
INFO
SERVICE

03 20 44 55 55

DANS LE NORD-PAS DE CALAIS

de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

BESOIN D'UN MEDECIN GENERALISTE ?

Consultez la régulation médicale libérale dans le nord : 03.20.33.20.33
-en semaine de 20h à 6h
-le week-end du samedi 12h au lundi 06h
-et 24/24 les jours fériés

► En cas d'URGENCE

VITALE : composez le 15

Nous sommes 72 médecins généralistes à vous écouter depuis 10 ans quand vos médecins prennent un repos bien mérité. Après que votre appel soit matérialisé par un accueil administratif et d'orientation par notre secrétariat, nous sommes là pour vous donner de précieux conseils pour votre santé, pour vous prendre rendez-vous chez le confrère compétent, pour vous envoyer les services d'urgence correspondants à vos besoins. Nous travaillons dans les mêmes locaux que le SAMU du Nord et nous avons accès aux planning de garde mis en place par les médecins, pharmaciens, chirurgiens dentistes et kinésithérapeutes. Nous nous formons régulièrement afin de rester au plus proche des pathologies et de rester compétents au téléphone, ce qui est une autre pratique de la médecine que nous rencontrons dans nos cabinets. La régulation médicale rend de grands services à la population du Nord, et nous, les acteurs de cette belle aventure sommes très fiers de votre confiance.

03 20 33 20 33



SANTE EMPLOI INFO SERVICE vous rappelle !
Ce service est entièrement GRATUIT

avec le soutien financier

14

Centre Hospitalier Régional
Universitaire de Lille

Institut de Santé au Travail
du Nord de la France
Nord - Pas de Calais / Picardie

ars
Agence Régionale de Santé
Nord-Pas de Calais

RÉGION
Nord-Pas de Calais



STOP A LA VIOLENCE

CONJUGALE

Depuis juillet 2014, des femmes victimes de violences conjugales se mobilisent autour d'un projet intitulé «Entre elles».

Il s'agit d'un projet répondant au cadre du Fonds Interministériel pour la Prévention de la Délinquance.

Deux structures, l'Association Avenir JEUNES et la référente Départementale de Violences Conjugales du service SOLVEIG de l'association HAVRE, ont mutualisé leurs moyens d'actions pour mieux répondre aux attentes de ces femmes.

Le projet «Entre Elles» est un projet visant à accompagner des femmes décidées à sortir du cycle de la violence conjugale mais aussi d'encourager d'autres à le faire.

Les objectifs du projet se regroupent en deux actions complémentaires :

UN GROUPE DE PAROLE

permettant aux femmes de poser des mots sur leurs souffrances, leurs peurs, leurs craintes... dans un endroit neutre et en toute sécurité.

UN GROUPE D'ÉCRITURE

travaillant sur l'écriture d'une pièce de théâtre sous la bienveillance des comédiens de la compagnie « La Belle Histoire».

Cette pièce de théâtre a été proposée le 29 janvier 2015 dernier, au théâtre de Caudry afin de sensibiliser les femmes aux violences conjugales et de les orienter vers les structures adéquates.

Le groupe de femmes

L'association Avenir Jeunes et le service SOLVEIG de l'association HAVRE vous présente :

ENTRE ELLES

par la compagnie « La Belle Histoire »

**AU NOM DE TOUTES LES FEMMES
CONTRE TOUTES LES VIOLENCES**

**JEUDI
29 JANVIER 2015**

Théâtre de Caudry à 14h Entrée gratuite

Pièce de théâtre écrite d'après les témoignages de femmes victimes de violences conjugales qui font preuve de volonté pour sortir du cycle de la violence grâce aux dispositifs d'accompagnement et du plan en charge.

Expéditeur : Institut Français • www.institutfrancais.fr





Ils s'installent, ils déménagent...



Maxi Viande
rue de Bruxelles
Tél. : 03.27.75.21.91

INNOV - PERMIS
auto moto école
09.84.33.42.32 06.51.59.71.29



Innov-Permis
19 quater rue de Saint Quentin
Tél. : 09.84.33.42.32

6^{ème} Sens
Résolument Coiffeur



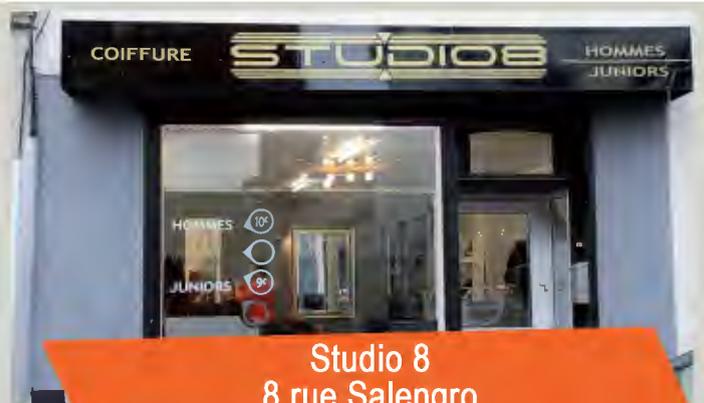
6^{ème} Sens Esthétique
19 Place du Gal de Gaulle
Tél. : 03.27.75.07.67

Lola



Chez Lola
9 rue Salengro
Tél. : 06.74.63.94.05

COIFFURE **STUDIO 8** HOMMES JUNIORS



Studio 8
8 rue Salengro
Tél. : 06.09.67.44.34

Grégory Gabet
Photographie

Greg Gabet.
Photographie.
06.86.50.38.25

<https://www.facebook.com/GregGabet79>



Pizza Bueno One
18 rue du Mal Leclerc
Tél. : 03.61.41.84.85

Boucherie Charcuterie **Sylvain POTTIER** Traiteur Rotisserie



Sylvain POTTIER
6 route de Clary
Tél. : 03.27.75.26.15

BOULANGERIE Aux 3 épis **PÂTISSERIE**



Boulangerie Aux 3 épis
43-45 rue Gambetta
Tél. : 03.27.85.39.47

Changement
de propriétaire

Le DROIT D'EXPRESSION des conseillers municipaux

Charte de bonne conduite dans la rédaction des écrits destinés au Journal Municipal « DIALOGUE »,

Adoptée par 29 voix Pour et 3 abstentions :

MM. BEZIN, DEBOURGIA et PODEVIN

lors de la séance du Conseil Municipal

du 26 novembre 2002.

Dans les communes de plus de 3500 habitants, un espace doit désormais être réservé à l'expression des conseillers municipaux n'appartenant pas à la majorité municipale, conformément à l'article 9 de la loi du 27 Février 2002 relative à la démocratie de proximité.



UMALIS GROUP

s'installe à Caudry

Christian PERSON, PDG de la Société UMALIS, a fait l'acquisition de l'ancien Commissariat de Police de Caudry afin d'y installer les bureaux de sa société de portage salarial. Des travaux de rénovation et de mises aux normes sont en cours et les salariés pourront s'y installer courant février. M. PERSON a choisi de faire travailler des sociétés locales afin de contribuer au développement économique du secteur avec notamment la SADE, pour les travaux de nettoyage et d'élagage des espaces verts, TOP RENOVATION pour le petit et gros oeuvres, et la Société CORNAILLE pour la couverture. D'autres entreprises interviendront selon les besoins et le fonctionnement du bâtiment.

Le portage salarial qu'est ce que c'est ?

Le **portage salarial** est un mode d'organisation du travail tripartite, organisé par une entreprise de portage, **une personne portée** et des entreprises clientes, prospectées par la personne portée. La personne portée bénéficie du régime du salariat et la rémunération de sa prestation chez le client par l'entreprise de portage. Ainsi le consultant peut intervenir dans un mode proche du **travailleur indépendant** sans avoir à monter sa propre structure juridique.

Développer son activité comme consultant ou prestataire de service salarié dans une entreprise de portage salarial, permet de tester son marché et de se concentrer sur son développement commercial.

Quels sont les avantages ?

- Facilement mis en oeuvre, le portage salarial permet de tester sans risque l'activité commerciale du consultant qui souhaiterait gagner en indépendance.
- Equilibre vie privée et vie professionnelle
- Désengagement des tâches administratives, comptables, fiscales...
- Bénéfices du statut de « salarié » : sécurité sociale, prévoyance, retraite, assurance chômage, congés.
- Formation et accompagnement par un consultant en Ressources Humaines

Salarié classique :

- ◆ Avantage du statut de salarié
- ◆ Absence de tâches administratives et fiscales
- ✗ Equilibre vie privée et vie professionnelle
- ✗ Formation choisie
- ✗ Etre son propre supérieur hiérarchique
- ✗ Développer et bénéficier directement de son Chiffre d'Affaires

Salarié porté par UMALIS :

- ◆ Avantage du statut de salarié
- ◆ Absence de tâches administratives et fiscales
- ◆ Equilibre vie privée et vie professionnelle
- ◆ Formation choisie
- ◆ Etre son propre supérieur hiérarchique
- ◆ Développer et bénéficier directement de son Chiffre d'Affaires



Droit de réponse immédiat

⇒ Chaque groupe reçoit avant la publication les textes et peut répondre immédiatement mais seulement en cas d'anomalie flagrante.

Ensemble pour Caudry

Chères Caudrésiennes, chers Caudrésiens,

2014 est derrière nous.

Nous entrons en 2015 qui malheureusement ne se présente pas sous les meilleurs auspices.

C'est la 4^{ème} année consécutive qui devrait être marquée par une croissance quasi nulle et une absence de perspectives sur le front de l'emploi.

Le nombre de chômeurs n'a jamais été aussi élevé et le Nord enregistre 144 000 dossiers RSA ce qui représente, avec l'APA et l'Allocation Handicap, une charge de 900 millions d'euros. C'est de loin le budget le plus important du Conseil Général.

L'état baisse ses dotations aux collectivités territoriales. Le Conseil Régional et le Conseil Général diminueront forcément les aides aux communes.

Cela fait que les budgets communaux et intercommunaux seront très difficiles à équilibrer. Ceci, ajouté à l'obligation d'appliquer les rythmes scolaires fait que de nombreuses communes ont déjà considérablement augmenté les taux d'imposition.

Je rassure les Caudrésiens, ce ne sera pas le cas ici, mais cela nous oblige à être très vigilants quant aux dépenses de fonctionnement. Par exemple, nous portons une attention particulière aux dépenses énergétiques.

Nous avons une bonne situation financière contrairement à beaucoup d'autres communes mais l'élaboration du budget eu égard aux baisses des aides nécessitera beaucoup d'attention. Une étude menée par l'association ODIS (Observatoire des dirigeants de l'industrie et des services) - voir Gazette Nord Pas de Calais du 19 décembre 2014 - nous classe, parmi les communes dont la population est comprise entre 10 000 et 20 000 habitants, dans les plus performantes, en particulier en ce qui concerne leur masse d'impôts et taxes.

A ce sujet, nous avons une vision de mandat réfléchi : des réunions se sont déjà tenues pour lister tous les équipements à réaliser pendant les 6 ans à venir. En fonction de leur coût estimé, de leur nécessité et des possibilités budgétaires nous allons les phaser.

D'ici la fin du mandat nous enregistrerons 70 départs en retraite.

Le remplacement des anciens par de plus jeunes devrait nous permettre de maîtriser la masse salariale.

Dans l'immédiat nous nous attachons à la proximité, dont :

- le fleurissement, l'aménagement de parcs : Caudry a maintenant 3 fleurs,
- ceci passe par : une limitation de la publicité,
- par un effort en ce qui concerne la propreté, qui est l'affaire de chacun, et là je compte sur vous.

Pour la sécurité nous allons mettre en place des voisins vigilants pour nous permettre de connaître encore mieux les quartiers (des réunions vont être organisées avec la gendarmerie pour informer sur ce nouveau dispositif) et développer la vidéoprotection qui nous a déjà permis de solutionner des délits.

Cela m'incite à vous demander de vivre sereinement avec vos voisins.

Tout ceci pour que vous bénéficiiez pleinement et en toute tranquillité de votre ville.

Cordialement,

Le Maire de Caudry
Conseiller Général du Nord
Guy BRICOUT

"Caudry Bleu Marine"

Mes chers concitoyens,

Permettez nous tout d'abord de vous souhaiter une bonne et heureuse année 2015.

Qu'elle vous apporte bonheur, santé et prospérité ...

En cette nouvelle année nous voulons ici assurer les Caudrésiens que nous restons actifs et vigilants en ce qui concerne les dépenses budgétaires qui, selon l'expression même de M. le Maire, vont devoir être restreintes assez sérieusement en raison de la conjoncture actuelle sur le plan national. Plusieurs communes du Cambrésis ont d'ailleurs déjà appliqué diverses restrictions nécessaires parce qu'inévitables.

C'est d'ailleurs aussi pour ces raisons que dans le budget 2014 nous avons salué la décision de M. le Maire de baisser de 5% les subventions à toutes les associations sans distinction et que nous souhaiterions que le budget Fêtes et Réceptions subisse la même baisse dans un souci d'effort général. Il est aussi fort possible de limiter le nombre très (trop) important des associations à l'appétit gargantuesque en matière de subventions tout en procédant à un rééquilibrage !.

N'oublions pas que cette situation délicate que connaissent les Mairies est due en grande partie à la baisse des dotations de l'Etat parce que la vérité est que les caisses sont vides !!! 40 ans de mauvaises gestions des gouvernements de gauche comme de droite successifs ont eu raison d'une économie prospère jadis.

En ce qui concerne CAUDRY, plus précisément, la ville est, dorénavant, très bien équipée de superbes et très coûteuses réalisations telles que plusieurs et vastes salles des fêtes, plusieurs salles de sports remarquablement équipées, les ateliers culturels qui contiennent une grande diversité d'activités pour le confort de tous puis, plus récemment, un crématorium et surtout le tout nouveau centre aquatique. Il faut néanmoins observer que ce dernier présente un «bémol» car les activités sportives accessoires à la partie natation vont assurément porter quelque préjudice aux réalisations privées, alors que deviennent donc la protection et le développement des commerces dans ce domaine?.

Maintenant halte aux dépenses pharaoniques!. M. le Maire ne manque pas la moindre occasion pour claironner que tout est fait sans augmentation d'impôts. Nous lui rétorquons que pour de nombreux concitoyens c'est encore beaucoup trop.

Nous subissons des hausses de charges et de taxes de toutes parts et nous en sommes indignés, les contribuables ne peuvent en supporter plus surtout venant d'un gouvernement socialiste!!.

Quelle impertinence, quel mépris du peuple!

A cet effet, nous avons-nous-mêmes interpellé et fustigé vertement le ministre du budget, lequel est, à ce jour, bien embarrassé pour nous répondre.

Le dossier qui lui a été adressé est à la disposition de chacun pour être diffusé en vue d'actions massives.

Mélanie Ethuin,
Jean Danjou,

Vos Conseillers municipaux pour la liste
«CAUDRY BLEU MARINE»

Caudry agir autrement

Chères Caudrésiennes, chers Caudrésiens,

Une nouvelle année est toujours porteuse d'esérance.

Aussi, je vous présente mes voeux les plus chaleureux ; que 2015 exauce vos souhaits les plus chers : la santé, l'emploi, la prospérité...qu'elle vous rende la vie la plus agréable possible.

Je voudrais également adresser mes encouragements à toutes celles et tous ceux qui, grâce à leur audace, leur talent, leur énergie, contribuent à l'animation, au dynamisme et au rayonnement de notre ville.

L'année qui s'achève n'aura été facile pour personne, surtout pour les plus modestes et les plus fragiles, les plus exposés aux effets de cette crise sans précédent provoquée en 2008 par quelques aventuriers de la finance internationale. Mais dans la tourmente, la baisse du prix du pétrole parviendra peut-être à rompre la morosité. Elle allège la facture énergétique de la France et assouplit ses marges de manoeuvre budgétaires. Elle libère du pouvoir d'achat en faveur des ménages et restitue de la trésorerie aux entreprises et aux collectivités locales.

Mais l'économie nationale ne retrouvera durablement son souffle que lorsque les réformes structurelles engagées courageusement par le gouvernement commenceront à produire leurs résultats. Et ceux-ci ne seront véritablement atteints qu'avec le recul significatif de ce véritable fléau social qu'est le chômage.

En attendant cette embellie, vous pouvez, comme les habitants des communes voisines, goûter, depuis la fin de l'année et maintenant presque tous les jours, aux joies de l'eau en vous rendant dans la nouvelle piscine intercommunale.

Il s'agit indéniablement d'une belle réalisation architecturale, ludique et sportive. Elle était devenue indispensable pour remplacer la Toumesol à bout de souffle et la piscine découverte qu'un climat peu propice ne rendait praticable que quelques semaines par an.

Ce satisfecit ne doit pas nous empêcher de nous poser un certain nombre de questions. Sur le coût de cet équipement d'abord : 15 millions d'euros, un milliard de francs. Cet investissement est-il à la mesure d'un arrondissement plus frappé que les autres par les difficultés économiques et sociales ? Même si elle a reçu 5 millions de subvention de l'Etat et du département du Nord, la 4 C aura-t-elle les moyens de gérer les deux équipements sportifs de Caudry et de Le Cateau et, qui sait, la piscine de Solesmes demain ?

Sur la gestion du personnel ensuite. Pourquoi certains agents municipaux n'ont été informés de leur sort que la veille de l'ouverture de la piscine de Caudry ? Pourquoi n'ont-ils pas été repris par la société privée qui gère les deux établissements nautiques ? Auraient-ils brutalement démerité alors qu'ils avaient donné entière satisfaction pendant des années ?

Pas facile aujourd'hui de répondre à ces questions d'ordre financier et social qui assombrissent une inauguration menée à grand bruit. Le maire de Caudry, si prompt à communiquer sur sa ville, ne donne des informations qu'au compte-gouttes sur le fonctionnement de l'intercommunalité qu'il préside depuis l'année dernière. Comment avoir une vision claire du projet pour notre territoire ? Le rôle de la 4C sera pourtant de plus en plus déterminant pour l'avenir de Caudry et des quarante-cinq autres communes qui la composent. Pourtant, pour la première fois au moment des élections municipales de 2014, vous avez pu choisir directement vos représentants à la 4 C.

Lors du vote du budget intercommunal, il faudra être particulièrement vigilant et veiller à ce que les impôts n'augmentent pas pour supporter cette nouvelle charge.

Bien d'autres sujets mériteraient d'être développés ici. Comme le recul sur l'augmentation exorbitante du prix des repas de cantine scolaire que j'avais dénoncée ou encore la mise en oeuvre laborieuse des rythmes scolaires quand bien d'autres communes voisines les appliquent avec une grande réussite pour le plus grand bienfait des enfants.

Mais la place est comptée à l'expression des élus de la minorité. J'y reviendrai dans une prochaine édition de ce bulletin municipal.

Encore une fois très bonne année 2015 à toutes et à tous.



Christian DERVAUX

"A Caudry, l'humain d'abord"

Mesdames, Messieurs,

Je vous présente mes meilleurs vœux pour l'année 2015.

Je souhaite que l'année nouvelle soit celle qui fasse reculer les inégalités, fasse grandir une société plus juste, plus humaine, plus fraternelle.

EPICERIE SOLIDAIRE :

Je vous ai déjà parlé de l'épicerie solidaire dans un précédent article de « DIALOGUE ».

QU'EST CE QU'UNE EPICERIE SOLIDAIRE ?

C'est un magasin distribuant des produits alimentaires et pratiquant des prix 80% moins chers que le prix réel, ce qui permet aux familles à faibles ressources d'augmenter leur pouvoir d'achat.

Ce projet discuté à maintes reprises au conseil d'administration du C.C.A.S a du mal à voir le jour. Sous prétexte, d'étudier des expériences similaires, le Maire président du CCAS et le conseil d'administration restent dans l'expectative.

Pourtant, cette épicerie solidaire donnerait à la population qui souffre de l'austérité imposée par le gouvernement, plus de pouvoir d'achat et remplacerait avantageusement le secours du 24 qui n'est plus distribué.

Je reviendrai régulièrement sur ce sujet tant auprès du Président du CCAS qu'auprès de Vous, pour vous informer des suites données sur ce projet.

EAU :

L'abonnement de l'eau est trop ELEVE au regard de la consommation.

En effet pour un foyer moyen, l'abonnement représente deux fois la consommation d'eau du foyer, ce qui est inadmissible.

C'est pour cette raison que je suis de nouveau intervenue en Conseil Municipal auprès de Monsieur le Maire afin qu'il interpelle les représentants de VEOLIA sur ce sujet. Ce, avant la reconduction du contrat avec ce prestataire.

Au Conseil Municipal du 18 décembre j'ai donc demandé à Monsieur le Maire ce qu'il résultait de l'entretien avec VEOLIA. Apparemment celui-ci n'a pas eu lieu puisque la réponse de Monsieur le Maire était assez évasive. C'est pourquoi je vais demander qu'une réunion se tienne avec les représentants de VEOLIA, Monsieur le Maire et moi-même afin que, comme le prévoit l'article 40, les modalités de l'abonnement soient revues à la baisse pour l'ensemble des foyers caudrésiens.

Pour rappel, les élus Communistes ont toujours été contre la privatisation de l'eau estimant qu'une régie municipale est beaucoup plus favorable aux contribuables.

SERVICES MUNICIPAUX :

Nous vivons une société dite libérale dont la seule liberté est de légaliser l'exploitation des masses populaires.

Pour des raisons qui restent à démontrer certains services municipaux sont réduits ou en voie de suppression, au profit d'entreprises privées.

Cela coûtera plus cher aux contribuables comme la privatisation de la distribution de l'eau et le service chauffage considérablement réduit.

ELECTIONS CANTONALES

Le nouveau découpage réduit le nombre de cantons.

Dans notre arrondissement il passe de 7 à 3 mais il y aura plus d'élus.

Un souci d'économie à se taper sur les cuisses !!!



Brigitte LEFEBVRE

LE CAUDRÉSIEEN

Journal Politique, Littéraire, Agricole et Industriel — Annonces judiciaires et légales

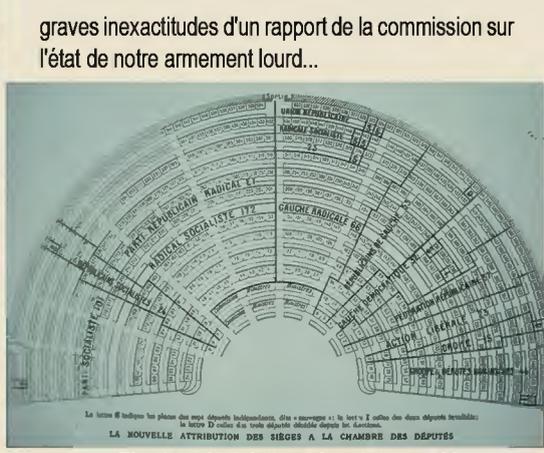
PARAISANT LE DIMANCHE

BUREAU : chez SAVART-LEGRAND, imprimeur-libraire, 9, rue de St-Quentin, à CAUDRY (Nord)

INSERTIONS
Annonces la ligne.....
Réclamations
Petits divers
On traite de gré à gré pour les annonces devant paraître plusieurs fois

Arrivées et départs des Trains du Chemin de fer du Nord et du Cambrésis

Chemin de fer du Nord		Chemin de fer du Cambrésis	
Trains venant de :	Trains venant de :	Trains se dirigeant vers :	Trains se dirigeant vers :
CAMBRAI : 1.10, 2.30, midi 47, 14.05 et 19.40	CATELET-GOUT : 9.15, midi 29, 15.41 et 19.40	CATELET-GOUT : 9.15, midi 29, 15.41 et 19.40	CATELET-GOUT : 9.15, midi 29, 15.41 et 19.40
LE CATEAU : 1.09, 9.28, midi 50, 16.04 et 19.57	SAINTE-QUENTIN : 9.12, midi 23, 15.41 et 19.40	SAINTE-QUENTIN : 9.12, midi 23, 15.41 et 19.40	SAINTE-QUENTIN : 9.12, midi 23, 15.41 et 19.40
CATILLON : 9.09, midi 50 et 19.57	CAMBRAI : 1.12, 9.43, midi 55, 16.09 et 20.02	CAMBRAI : 1.12, 9.43, midi 55, 16.09 et 20.02	CAMBRAI : 1.12, 9.43, midi 55, 16.09 et 20.02
SAINTE-AUBERT : 8.07, 9.09, midi 145, 15.48 et 19.58	LE CATEAU : 1.19, 9.38, midi 53, 16.11 et 20.03	LE CATEAU : 1.19, 9.38, midi 53, 16.11 et 20.03	LE CATEAU : 1.19, 9.38, midi 53, 16.11 et 20.03
DEBAIX : 8.07, midi 85 et 19.58			



Elections législatives du printemps 14 - répartition des sièges -

CHRONIQUE CAUDRÉSIEENNE

Elections au Conseil de Prud'hommes. — Le Maire de Caudry rappelle aux intéressés que les Elections au Conseil de Prud'hommes créé à Caudry, ont lieu à l'Hôtel-de-Ville de Caudry, dimanche prochain, 29 décembre 1912, à 8 heures du matin.

Faits divers

entorse du pied droit. (8 à 14 capacité de travail.)

Le 19, Dubois Victor, dit coupé à l'index et au médium divisant une pièce. (10 jours)

Le 17, Gernez Edouard, piqué au médium gauche, et une pièce. (8 jours.)

Le 18, Landaux Emile, le l'index droit écrasé, en mot velle du tour. (8 à 10 jours)

le la Tripolitaine, qui a pris fin en octobre, suscitait les incidents de Carthage et du Manouba. Terminée par la cession de la Tunisie à la France, cette guerre puissante et glorieuse de la guerre autrement sanglante des Balkans dont les diplomates s'évertuent aujourd'hui à assurer le règlement définitif.

Japon : la comtesse de Flandre, mère du roi des Belges ; M. Canalejas, premier ministre espagnol, lâchement assassiné par un anarchiste.

En ce temps là, avant l'occupation, tout allait pour le mieux dans le meilleur des mondes.

par Claude DOYER

Les cérémonies du centenaire du déclenchement de la Grande Guerre rappellent, à travers les événements militaires, les plus meurtriers, la mémoire des victimes du conflit.

Sur les champs de bataille, devant les monuments, dans les nécropoles, les personnalités évoquent le courage, l'abnégation, le sacrifice des combattants.

Un siècle plus tard, à suivre ces commémorations, il semble que la guerre fut attendue, inévitable, nécessaire : aboutissement fatal d'une situation insupportable et sans autre issue.

Songe-t-on parfois que ces jeunes hommes, la veille encore, insouciant, montaient sur leur métier, s'affairaient dans leur bureau, menaient leur attelage ?

Le journal, malgré les progrès de l'école, trouve peu de lecteurs dans les campagnes et les bourgs de province trop occupés à leurs travaux.

Aurait-elle été lue, la presse n'évoque la menace de guerre qu'à la toute fin de juillet, quelques jours à peine avant la mobilisation. « La Guerre paraît tomber comme une avalanche ».

La consultation des compte-rendus des séances du Conseil Municipal donne la même impression de sereine tranquillité.

C'est par une manière de revue de presse et de résumé des délibérations du conseil municipal que cet article se propose de montrer la surprise de l'irruption de l'occupant au soir des combats du 26 Août 1914.

L'année 1914 commence pourtant bien : on retrouve en Italie, la Joconde volée en 1911. Le 4 janvier elle reparait au Louvre ; le canal de Panama, enfin achevé, s'ouvre à la navigation.

Revue de presse nationale : Politique intérieure

En parcourant l'Illustration, on apprend que les assemblées envisagent les moyens de soutenir l'école laïque en luttant, notamment, contre l'absentéisme (à Caudry, les enfants sont nombreux encore à désertier la classe pour l'atelier et dans les campagnes, les

moins favorisés ne fréquentent l'école que « pendant les courts jours »). On apprend aussi que les employés de certaines administrations réclament avec insistance le droit « à la semaine anglaise ».



L'illustration du 4 Juillet avec supplément : « Le démon de midi »

Deux grandes affaires tiennent en haleine les parlementaires : la réforme de la loi électorale et l'impôt sur le revenu. Les députés adoptent pour les législatives de 1918, le scrutin proportionnel de liste départementale. La loi portant l'impôt déclaratif sur le revenu, cette « inquisition fiscale » selon ses adversaires, est votée après des années de débats. Portée par Joseph CAILLAUX, ministre des finances, elle doit figurer au budget de 1915. Elle équilibrerait un budget mis à mal par l'instauration des retraites ouvrières et la loi dite des 3 ans. (Le parlement vote en 1913 la prolongation d'un an de la durée du service militaire).

Au cours des débats, un député interpelle le gouvernement sur les mesures qu'il entend prendre pour combattre l'évasion fiscale !

Les législatives du printemps se déroulent, pour la dernière fois, au scrutin d'arrondissement, uninominal à deux tours. La question des 3 ans divise les candidats, en troisannistes et anti-troisannistes. La majorité revient à la gauche, socialiste et radicale, plutôt anti-troisanniste. (SEYDOUX, du Cateau, qui avait battu Eugène FIEVET en 1910, conserve son siège).

Au sénat, au cœur même de la « Crise de Juillet », à quelques jours de la déclaration de Guerre, le ministre MAGINOT doit répondre de

Un fait divers tient, jusqu'à son dénouement, fin juillet, une large place dans la presse : l'affaire CAILLAUX. Elle commence par une « banale affaire de corruption ». On soupçonne Joseph CAILLAUX, ministre des Finances, d'intervention, « au plus haut niveau de la justice », en vue d'obtenir d'un juge l'abandon momentané des poursuites à l'encontre d'un financier véreux. Une commission ad hoc, présidée par Jean JAURES entend les protagonistes. Le Figaro, par la plume de son directeur Gaston CALMETTE (le frère du professeur Albert CALMETTE) s'appête à livrer des révélations compromettantes pour CAILLAUX. C'est à ce moment, le 14 mars 1914, que madame CAILLAUX se rend, armée d'un browning, dans les bureaux du journal. Elle abat Gaston CALMETTE de plusieurs coups de pistolet. Pour sa défense, elle déclare avoir seulement voulu faire peur et que la victime, en se jetant sous son bureau, s'est en quelque sorte placée sur la trajectoire des balles. Le procès vient devant les assises de la Seine dans la deuxième quinzaine de juillet. Le Tout Paris s'arrache les places, la presse double ses tirages. Madame CAILLAUX obtient l'acquittement le 30 Juillet.



Mme CAILLAUX au cours de son procès - 2^{ème} quinzaine de Juillet - dessin de l'Illustration

L'assassinat de Jean JAURES, le 31, hormis dans la presse socialiste, ne fait pas les gros titres.

Un député, commentant l'affaire CAILLAUX, s'interroge sur la nécessité de lutter contre la collusion des milieux d'affaires et des fonctions ministérielles !

Sur un mode plus léger, on relève, au hasard des pages de l'Illustration qu'au dernier recensement la France compte 45 familles de 18 enfants et plus. Madame Sarah BERNHARD est la 109^{ème} femme à recevoir la Légion d'Honneur. L'école polytechnique

inaugure le monument aux élèves morts pendant la Campagne de France, un siècle plus tôt. (Le sculpteur, Cornelle THEUNISSEN est le frère de Paul, auteur de notre monument aux morts).



Monument aux élèves de Polytechnique.
Sculpteur : Cornelle Theunissen

Louis CORDONNIER présente sa maquette du monument de Bouvines à l'occasion du 700^{ème} anniversaire de la bataille (un quart de siècle auparavant, il construisait la nouvelle église de Caudry). Les voitures Mercedes remportent les 3 premières places du grand prix de France sur le circuit de Reims. Le boxeur, originaire de Liévin, Georges CARPENTIER est « injustement » déclaré battu aux points.



Georges CARPENTIER (de face)
prépare sa feinte favorite :
crochet du gauche,
direct du droit.

Evénements extérieurs

De par le monde, les conflits ne manquent pas. Les Etat-Unis s'affrontent au Mexique ; les affaires d'Irlande mettent en péril l'unité du Royaume-Uni ; la France poursuit la « pacification » du Maroc.

Sur le continent, le conflit des Balkans s'éteint de par la volonté conciliatrice des « grandes puissances » : l'Allemagne retient l'Autriche ; la France raisonne la Russie. Toutefois, la Serbie, considérablement agrandie et sûre d'elle, constitue une menace pour la cohésion de l'empire austro-hongrois. Dans les milieux informés, chacun pense cependant que, à moins d'une

surprise, la paix en Europe se trouve plus assurée que jamais. A aucun moment, les commentateurs n'envisagent que l'Autriche puisse, bientôt, saisir le prétexte d'en finir avec son voisin serbe.

Au lendemain de l'attentat de Sarajevo, l'illustration consacre de longs articles à l'analyse de la personnalité des victimes, à l'ordre de succession au trône. La livraison suivante décrit par le menu les funérailles en insistant sur les modifications apportées au protocole par les origines de l'épouse de l'héritier assassiné.

Cet attentat menace si peu la paix, qu'à la mi-juillet, le président de la république POINCARE et le président du Conseil VIVIANI embarquent à Dunkerque pour un long voyage officiel en Russie et en Scandinavie. Avec force clichés, le journal relate l'accueil triomphal que leur réserve le Tzar.



Le président POINCARE,
le 22 juillet au camp de Krasnoïe-Selo
10 jours avant la mobilisation générale

Personne à ce moment là, ne songe que les responsables autrichiens préparent déjà la guerre. Guerre qu'ils souhaitent localisée, sachant toutefois que, par le jeu des alliances, elle peut se généraliser.

Revue de presse locale : Chronique des spectacles

Hier comme aujourd'hui, la population vaque à ses affaires et aux spectacles. En 1914, ils ne manquent pas.

Caudry compte deux salles de cinéma. Le moderne cinéma, salle Boisdenghien, rue Gambetta et le cinéma Mondain, salle Trémon, rue Curie, qui ouvrent, en soirée, le samedi, dimanche et lundi, en matinée, le jeudi et dimanche. Sur les écrans du muet sortent cette année là une adaptation des Trois Mousquetaires et les aventures de Fantomas et du Commissaire Juve.

Deux salles de spectacles attirent également le public. Le Kursaal où se succèdent des morceaux symphoniques, des chansonnettes comiques, des romances et des saynètes de vaudeville. L'Eden concert, rue de Saint-Quentin « salle parfaitement chauffée » où se produisent 9 artistes : un diseur grivois, une gommeuse, un fin diseur, un comique pivot, une bluette et des acteurs de pièces réalistes.

Dans les rues on entend fredonner des airs aux refrains « immortels ». De Fragson « Si tu veux fair'mon bonheur, Marguerite, Marguerite, si tu veux fair'mon bonheur, Marguerite donn'moi ton coeur ». D'Yvette Guilbert « Madame Arthur est une femme qui fit parler, parler, parler d'elle longtemps » ou

encore « un fiacre allait trotinant, cahin-caha hue dia hop là ». De Mayol « viens poupoule viens ». De Dramen « le trou de mon quai » et « ah les p'tits pois, les p'tits pois, c'est un légume bien tendre ». D'Aristide Bruand « le chat noir » et « nini peau d'chien ». (3 ans plus tard, après la mort de son fils au Chemin des Dames, Bruant quitte définitivement la scène).



Yvette GUILBERT (1867-1944)
dessin de M. REBIERE
Grande anthologie de la chanson française

Cette année là, les amateurs de lecture découvrent les dernières œuvres d'auteurs déjà célèbres et encore lus de nos jours avec bonheur : La Révolte des Anges d'Anatole France ; le Démon de midi de Paul Bourget ; La grande misères des églises de France de Maurice Barrès ; Les caves du Vatican d'André Gide.

Informations et réclames

L'hebdomadaire consacre sa une aux affaires nationales et aux événements du monde. La deuxième page traite du Cambrésis faisant large place aux faits divers. Les suivantes s'ouvrent à la rubrique des spectacles et des manifestations publiques que conclut une histoire patoisante du rédacteur en chef. Les annonces et les réclames occupent les deux dernières. En modestes encarts : Chez Veuve NOBLOT – instrument de musique. 22 rue de Saint-Quentin – cours de solfège, violon et piano deux fois par semaine ; Meubles Wanecq – 160 rue Saint-Quentin – bureaux, coffres, glaces, voitures d'enfant. (dans ce magasin, une ambulance de fortune recevra les blessés des combats du 26 Août 1914) ; à vendre métiers Leavers d'occasion, en l'état, 146 – 152 et 172 pouces, 9 points.

Sur 5 colonnes, des réclames de métiers de tulle, de bobinots, de dentelle et de broderie aux noms prestigieux : Newton Pycroft et Hooton de Nottingham ; Richter et Kappel de Chemnitz ; Dietrich de Plauen avec les noms et adresses de leurs agents à Caudry.

WILHELMSCHE MASCHINEN-FABRIK
 Société par actions, C-à-l'Est, C. & H. DIETRICH
 Plauen 1/2
 Metiers à fil continus à JACQUARD ou à PANTOGRAPHIE
 Bonne Marche et Matériel
 à l'ÉTOILE GARANTIS
 Chaque métier est une référence
 Longueurs à order de 6 à 90 à 9 m. 17, hauteurs 0 m. 50
 Ventes et en 1907 : 15.000 métiers dont environ 10000 métiers
 de premier et 5000 de deuxième Jacquard.
 600 en France avec Jacquard.
 Nos métiers sont : les plus solides, les plus perfectionnés,
 les plus sûrs, les plus rapides, ce sont ceux qui produisent
 les plus belles broderies de tous les genres, avec le plus
 grand rendement.
 Le métier à Jacquard ou le métier à l'Étoile : c'est
 inimitable ! C'est ceux que le Jacquard, et ses autres à
 pantographie, ne peuvent à plus être montés.
 S'adresser pour conditions et prix, à A. EGLI, 110, rue Lafayette, PARIS

WILLIAM HOOTON
 CONSTRUCTEUR DE MÉTIERS A TULLES
 NOTTINGHAM (Angleterre)
 MÉTIERS ROLLING LOCKER pour tuelles grecs
 MÉTIERS Leavers, Gotheroph, Bobbets, Double-Lockers, Malles, etc. ; CHARIOTS et BOBINES de toutes sortes
 PRIX SUR DEMANDE PROMPTE LIVRAISON Correspondance française
 Pour renseignements, s'adresser à M. H. BRICOUT, 55, rue de la République, CAUDRY

Maschinenfabrik KAPPEL
 à CHEMNITZ (Saxe)

Depuis 1811, que nous avons commencé à livrer des Métiers à Broder
 avec JACQUARD & PANTOGRAPHIE
 ainsi que des machines à percer et à répéter, il se révèle pour nous un succès
 considérable dû : à la simplicité des mouvements, à la robustesse des organes, à la
 haute précision de mécanique, à la finesse et la perfection du travail produit.

Reclame de métiers Kappel de Chemnitz
 « deutsch qualität » !

Les délibérations du conseil municipal

La lecture des délibérations du Conseil Municipal de Caudry confirme cette impression de « calme avant la tempête ».

Le Maire

Le Conseil tient séance à 5 reprises entre le 1^{er} Janvier et le 26 Août 14 sous la présidence d'Ernest PLET maire et conseiller général, assisté de Léon VANHAËL et Auguste BEAUVILLAIN, adjoints et de 24 conseillers. Le maire Ernest PLET (Viesly 1864 – Grasse 1929) se révèle d'abord par son action au secrétariat du Syndicat des Ouvriers Tullistes et similaires notamment au cours de la grève dite des patrons en 1898. En 1892, il entre au conseil avec 5 camarades militants. Les portes des ateliers se ferment pour lui, il ouvre une boutique de marchand de casquettes, rue Gambetta. Adjoint de FIEVET en 1900, maire en 1911 à la mort d'Henri SANDRAS, il remporte les municipales de 1912. Il remportait deux ans auparavant les cantonales partielles provoquées par le décès de FIEVET.

Maire pendant toute la durée de la guerre, il sera déporté au camp de représailles d'Holzminden. En 1919, il ne sollicite pas de nouveau mandat local pour entrer à l'assemblée sur la liste du Parti Socialiste au scrutin de liste départemental. Réélu 5 ans plus tard, il siègera, grâce au même mode de scrutin, au côté d'un autre Caudrésien, Auguste BEAUVILLAIN.

La gestion du quotidien

Adjudication des travaux d'entretien des bâtiments communaux et des rues ; des marchés de fournitures, en particulier de galoches, de bas et de vêtements aux élèves indigents. Règlement des allocations de soutien de famille et de famille nombreuse.

La transcription de la discussion du nouveau tarif de l'octroi et l'extension de son périmètre n'occupe pas

moins de 22 pages 20/37 d'une écriture fine et serrée. Autorisé en 1885, l'octroi sera supprimé en 1928. Le père de Léonce BAJART en est le receveur principal.

Lors de la séance du 23 mars on envisage la formation d'une compagnie de sapeurs-pompiers de 60 hommes ainsi que l'acquisition d'une troisième pompe à bras et d'une moto-pompe. Plusieurs modèles se concurrencent, une démonstration de ces nouveaux matériels se déroulera à Lyon en Juin. Le conseil décide en conséquence de différer la commande.

Le même jour Germain BRICOUT, conseiller municipal, demande à Monsieur le Maire ce qu'il compte faire pour secourir les ouvriers de la préparation qui ont été mis sans travail et sans indemnité ni secours par suite de la grève des tullistes en uni et grec.

Depuis plusieurs semaines, les tullistes en uni et grec cessent le travail pour le relèvement de leur salaire. La caisse du syndicat leur verse une indemnité. Mais la source menace de tarir. Les camarades du syndicat des ouvriers tullistes et similaires viennent à leur secours en abandonnant une partie de leur gain. La grève se prolonge. Les fabricants d'uni vont-ils devoir céder sur tout ? Une convention les lie aux dentelliers qui décident solidairement la fermeture de leurs ateliers. C'est le lock-out. Les forces s'équilibrent, le conflit s'apaise bientôt et après quelques améliorations de salaire, les ouvriers reprennent le travail.

A la question de Germain BRICOUT, le maire répond que le bureau de bienfaisance viendra en aide, dans la plus grande mesure possible, aux familles sans travail.

Dans l'histoire de la Cité de la Dentelle, il n'était pas rare d'attribuer, à des bâtiments en construction ou récemment achevés, le nom d'un événement contemporain : le Transvaal, les Balkans, le Maroc, le Japon, la Comète, Panama. Ces noms s'effacent peu à peu de notre mémoire. L'usine Tassou de la rue Edgar Quinet dont la construction s'achevait en Juin 14 porta longtemps le nom de Lock-Out.

Des décisions encore d'actualité

Au cours de ces assemblées des premiers mois de 1914, le conseil prend des décisions dont la ville garde, de nos jours, la trace.

La couverture du Riot Nieuw

Le Conseil donne pouvoir à Monsieur le Maire de contracter un emprunt de 30 annuités auprès de la Caisse Départementale de l'Assurance Ouvrière, au taux de 4,1 %, pour la couverture du Riot Nieuw (les travaux d'aménagement de l'aire de stationnement des Bains Douches mettent à jour, sur une centaine de mètres, une voûte de briques. Est-ce un ouvrage de cette nature qu'on effectua ?)



La voûte sur le Riot Nieuw.

La sucrerie de Caudry

Le conseil accorde à PAGNEZ-RISBOURG, directeur de la sucrerie de Caudry, fondée en 1850, « l'abaissement du tarif d'occupation temporaire des chemins le long desquels il a l'intention d'enterrer des canalisations ». Le projet consiste dans la transformation de la sucrerie d'Esnes en râperie. Le suc de betterave serait pompé depuis Esnes jusque Caudry, sur une distance de 12 km dont 1,4 km sur notre territoire. Un tel projet augmenterait la production de la sucrerie de Caudry et le nombre d'emplois. (deux autres râperies alimenteront, un temps, la sucrerie, l'une à la sortie d'Inchy, l'autre à l'entrée de Quiévy). A la déclaration de Guerre, les tranchées d'enfouissement des canalisations ne seront pas toutes comblées. Les vestiges de la râperie se dressent toujours entre Esnes et Haucourt. Au bord du vieux chemin de Ligny, avant le ponceau sur la Warnelle, existe encore le bâtiment du relais de pompage.

Conditions d'ouverture de rues

Le débat portant sur les conditions d'ouverture de nouvelles rues témoigne d'une pratique particulière à la Cité de la Dentelle, de son formidable développement et des ambitions de la municipalité.

Le développement de la dentellerie, ces 30 dernières années attire à Caudry toute une main-d'oeuvre des villages circumvoisins. Pour loger et s'attacher leurs ouvriers, les fabricants construisent, sur des terrains leur appartenant, des alignements de petites maisons, adossées les unes aux autres. Certains de ces premiers corons, desservis par une étroite ruelle portent encore le nom de leur créateur (cité Danjou, Coron Messenger, Coron Bonneti, Coron Lapierre).

A plusieurs reprises l'administration communale impose des conditions de largeur et de qualité de la chaussée avant d'accepter de la prendre en charge.

Au cours de la discussion le maire revient « sur l'énorme développement démographique de la ville [...] En 1903 Caudry comptait 9 934 habitants, 11 066 en 1909 et 13 390 en 1911 [...]. 22 nouvelles artères très importantes, boulevard de 22 m, rues de 16 m, sont projetées et les plans approuvés. 26 rues nouvelles ont été créées depuis 4 ans ».

Parmi ces rues ouvertes par des particuliers dont elles gardèrent, un moment le nom ; on relève

en 1906	la rue de la Liberté	ouverte	par Dezécache
	la rue de Malines	ouverte	par les héritiers Henninot
	la rue Michelet	" "	par Lesnes-Bricout
	la rue Fourier	" "	par Soyez et Demonchaux
en 1908	la rue Berthelot	" "	par Bodhuin
en 1909	la rue Carnot	" "	par Coupé
en 1911	la rue Lamartine	" "	par Pierre Bricout
	la rue Saint-Gall	" "	par Paul Koestlin.

La commune entreprend le percement de communications entre les quartiers séparés

en 1906	le prolongement de la rue Pasteur
	le percement du chemin du Bois Dupont (Stephenson)
en 1911	ouverture de la rue de Roubaix.

Désormais, une rue de 10 m de large devra comporter des trottoirs de 2 m, des bordures et des caniveaux en grès, une chaussée de 4,70 m avec un soubassement de laitier de 0,25 m d'épaisseur, au minimum, recouvert de macadam ou de grès de Preux au Bois ou de Saint-Chéron.

L'association Caudry d'Hier et d'Aujourd'hui conserve le plan des boulevards et des rues, projeté dont parle, avec fierté, Ernest PLET. Peu d'entre eux seront réalisés, tout au moins, selon les plans de 1914.

La création du nouveau cimetière

« Cette création s'impose dans un délai assez rapide car le cimetière actuel où beaucoup de concessions à perpétuité ont été accordées dispose d'un nombre tellement restreint pour les fosses communes qu'il serait impossible d'inhumér les corps après 1917 ou 1918 [...] Les enquêtes sont laborieuses, les formalités longues et il est utile de dresser dès maintenant le projet qui serait exécuté en 1916 ».

Après les opérations de sondage et de nombreuses visites, la commission des travaux retient le site du lieu-dit Moulin de la Bonne Pierre (moulin de Tabumé). Dans les autres emplacements explorés les sondages révélaient que « l'eau séjourne en permanence à 2,60 m de profondeur » « ceci engendrerait les graves inconvénients du cimetière actuel ».

Malgré un prix plus élevé, le conseil confirme la promesse de vente de 1,44 hectare pour la somme de 43 000 francs aux propriétaires intéressés : Baudry-Prévot Henri ; héritiers Bodhuin ; François Watremez ; Veuve Tofflin-Plé. (Les Allemands procéderont aux premières inhumations de leurs soldats au printemps 1917).

La construction d'un Hôtel des Postes

Le 23 mars, le conseil unanime décide de cesser, pour le moment, les prospections en vue de l'acquisition d'un emplacement pour la construction d'un Hôtel des Postes.

L'affaire, commencée en 1910, ne se conclut, après maintes tergiversations et autant de « rallonges » budgétaires, que 20 ans plus tard avec l'ouverture de la Poste rue Centrale.

Depuis le milieu du XIX^{ème} siècle, Caudry dispose d'un bureau de poste. En 1914, il occupe l'immeuble de l'angle des rues Centrale et Jacquard.

En 1910, le directeur s'adresse au maire, estimant qu'il est urgent d'envisager l'installation de la poste dans des locaux plus spacieux, notamment « en ce qui concerne le téléphone ».

consomme 500 grammes de pain par jour. On estime à 20 jours la provision raisonnable ce qui représente environ 125 000 kg de blé [...] Il suffit de s'assurer du sixième de la récolte de Caudry qui serait laissée chez le cultivateur et livrée selon les besoins ».

L'approvisionnement en viande, légumes, épicerie et médicaments s'avère plus difficile à évaluer. On décide de se renseigner auprès des commerçants, des pharmaciens et des médecins.

On prend la même résolution pour le charbon destiné aux particuliers et aux usines.

Cependant, dans l'attente de ces informations, l'assemblée décide d'acheter dès maintenant 6 wagons de 5 000 kg de pommes de terre, 2 wagons de 5 000 kg de pois, lentilles et haricots et 10 wagons de charbon.

Monsieur le maire expose alors à ses collègues que « les secours distribués à l'occasion de la guerre vont prendre un développement plus ou moins considérable en pain, lait et charbon. Dans quelques mois il faudra peut-être nourrir toute la population. Dans ces conditions, il est difficile d'évaluer exactement le nombre et la durée des secours. En conséquence, il serait opportun de décider un premier emprunt de 100 000 francs. (100 000 francs 1914 équivalent à 330 000 euros. Dans quelques jours, l'occupant imposera une première contribution de guerre de 106 000 francs).

La dernière rubrique

La dernière rubrique de l'ordre du jour ne manque pas de surprendre par sa relative légèreté. Le conseil prend connaissance de deux lettres. Le président de l'école des Beaux-Arts de Valenciennes informe le conseil que l'élève Emile Flamant, demeurant 134 rue de Saint-Quentin à Caudry, vient, après 3 ans de préparation, d'être admis aux Beaux-Arts de Paris. Le maire de Valenciennes déclare que la ville se dispose à voter un subside proportionnel à celui que voterait Caudry. Tous deux reconnaissent que cet élève plein d'avenir suscite de grandes espérances. « Considérant qu'il est du devoir de la ville de seconder les élèves destinés à un brillant avenir, le conseil vote une subvention de 300 francs pour l'année scolaire 14/15 ».

Emile Flamant passera la guerre à Caudry où il dessinera, avec un humour acerbe, le portrait des occupants. Il intégrera les Beaux-Arts de Paris et concourra pour le Prix de Rome. Il décorera à fresque de nombreuses églises de la reconstruction et autant d'édifices publics, notamment le salon d'honneur des mairies de Cambrai, Bohain et Caudry. Les fresques de l'hôtel de ville de Caudry, une de ses premières œuvres monumentales, datent de 1924. Si on les oublie à force de les voir, elles constituent cependant, depuis 90 ans, l'ornement des cérémonies officielles de la Cité de la Dentelle. 13

Après l'étude d'une quinzaine d'emplacements, l'administration émet un « avis favorable à l'acquisition d'un terrain libre en face de la rue Jacquard, appartenant à Monsieur De Carmoy (De Carmoy est le gendre d'Adolphe Prioux).

La commune signe la promesse d'achat.

Fin 1913, l'administration revient sur son choix. Elle juge maintenant ce terrain « trop éloigné du centre ville » et souhaite la poursuite des prospections d'autant plus que « le bail du local qu'elle occupe ne se termine que le 31 décembre 1919.

Ces atermoiements amènent le conseil à surseoir.

Le 24 août, la dernière séance avant l'invasion

Voilà 3 semaines que l'ordre de mobilisation s'affiche sur les murs quand se tient, à 8 heures du soir, la dernière séance du conseil avant l'occupation.

A cette réunion manquent Léon Vanhaël, Fernand Aumont, Victor Lefebvre, Henri Carpentier, Germain Bricout et Grégoire Waxin, tous mobilisés. (Auguste Beauvillain et Henri Sandras rejoindront leur affectation le lendemain).

Monsieur le maire prononce une déclaration inaugurale. La page du compte rendu où elle aurait dû figurer, reste blanche.

Le conseil règle diverses affaires pendantes avant d'aborder des questions en rapport avec la situation présente. Il annule notamment les crédits alloués à l'organisation des fêtes. Sur proposition du maire, il crée un comité de centralisation des dons destinés aux soupes populaires.

L'approvisionnement

L'approvisionnement en farine retient particulièrement l'attention des élus. « Actuellement les meuniers fournissent régulièrement les boulangers mais il se peut que les réquisitions en masse de l'armée provoquent la pénurie [...] Il faut que le pain ne manque pas ! On évalue à 12 500 la population qui

Surprise et incrédulいたé, tels sont les sentiments de la plupart des habitants quand arrivent les Anglais dans la soirée du 25 Août.

Jamais il ne fut question de guerre avant la toute fin de juillet. Pour les plus pessimistes, l'affaire de Sarajevo n'opposait pas directement la France à l'Allemagne et puis, la France n'est-elle pas une nation pacifique et sur ce point les citoyens accordent toute confiance à leurs représentants élus.

La guerre déclarée, la France agressée ne peut être que victorieuse dans son combat pour le Droit !

Quinze jours plus tard, le passage des troupes et des convois anglais conforte l'idée que l'affrontement sera de courte durée.

Le « bourrage de crâne » aidant la censure, les premiers revers français se transforment en déroute de l'adversaire.

Le 24 Août, on croyait encore les Boches à Liège, ils étaient aux portes de la ville.

Il est tentant de chercher les causes et les responsables de la catastrophe. Il peut paraître commode de les trouver, le malheur passé. Les ouvrages abondent sur ce sujet. Certains incriminent le Hasard, d'autres l'Histoire, quelques-uns concluent au manque de sens...

« Le hasard a voulu qu'il ne se trouvât pas, en Europe, d'homme politique susceptible de s'opposer à la guerre [...] la médiocrité des gouvernements est la cause immédiate de la guerre ».

En 1964, à l'occasion du cinquantième anniversaire de la guerre, Jean Guéhenno écrivait : « Il est maintenant évident que tous ces malheurs furent inutiles et qu'il eût mieux valu que tout cela n'eût pas été ». [...] Il est clair désormais que nos camarades ne sont morts que parce que l'Histoire est souvent bête et criminelle ».

Dix ans plus tard, Jean-Jacques Beker dans l'introduction de « Comment les Français sont entrés dans la guerre » notait « On a un peu mauvaise conscience à le dire quand on songe à tout le sang versé, à l'importance inouïe des sacrifices consentis : il y a pourtant vraisemblablement peu de conflits dans l'histoire qui aient été aussi dépourvus de sens que la Grande Guerre.

Giono écrivait : la guerre 14 devait être la der des der et tuer la guerre, elle n'a fait que tuer des hommes.

Docteur DOYER,
6 décembre 2014.



Sur les traces d'un oncle mort sur le front... Alois SCHEUBEL (11 avril 1898 - 05 novembre 1918)

C'est l'histoire d'un jeune homme d'origine alsacienne Alois Scheubel, incorporé dans l'armée allemande. Sa famille a appris son décès quelques jours avant la fin des hostilités de la Grande Guerre 14/18, mort au champ d'honneur, à La Groise, lors des combats violents qui se sont déroulés aux alentours du Canal de la Sambre à l'Oise. Le deuil fut difficile puisque le lieu de sépulture n'a jamais été connu de la famille, jusqu'à.. l'arrivée de Pierre Démaret, l'historien de Catillon-sur-Sambre, qui s'est mis à la recherche de la Sépulture d'Alois.

La tombe fut retrouvée dans le cimetière allemand de Caudry et Gilbert Kammerer accompagné de son épouse ont pu rendre hommage à leur oncle et se recueillir en présence de Régine Dhollande, adjointe au Maire, de Claude Doyer, historien local et des porte-drapeaux le 25 septembre dernier. Une gerbe a été symboliquement déposée au pied de la sépulture et ces visiteurs ont été reçus officiellement en Mairie.

Un bel hommage qui rappelle les cruautés de la guerre et l'impact qu'elle peut avoir sur les générations suivantes.



Monsieur le Maire,
Nous ne dirons jamais assez notre gratitude d'avoir été aussi bien reçus et accompagnés dans votre ville de CAUDRY le 25 septembre dernier et dans le département du Nord (Catillon/Sambre et Le Cateau).
Nous avons été les hôtes de Madame et Monsieur Pierre DEMARET. Ce dernier nous a aidés à retrouver la tombe de l'oncle de mon man : Alois SCHEUBEL (alsacien incorporé de force, décédé à 20 ans, 1 semaine avant l'Armistice !).
Je ne comprenais pas qu'un familial nous ait indiqué la tombe à "LE CATEAU" alors qu'on l'a retrouvée à CAUDRY sous un n° qui ne correspondait pas... Spontanément, j'avais pensé "exhumation" ce que réfutait Monsieur DEMARET...
Au cimetière, le 25 sept, le Docteur Soyé (?) nous a expliqué que le cimetière, partie allemande, avait été réaménagé en 1976...et qu'il ne fallait pas penser, par conséquent, qu'il y ait qq chose en dessous...
En rentrant, nous avons lu un article d'un alsacien qui est allé, en août, sur la tombe de son oncle en... Russie ! Il explique qu'on lui avait donné une première adresse (comme nous !) mais qu'il a dû se rendre à une autre, à 10 km...
J'aimerais communiquer au docteur Soyé (?) cet article qui peut l'éclairer s'il y consent...grâce à lui et à cet article, nous comprenons mieux...
Peut-être qu'il serait bon que vous l'ayez aussi, eu égard à d'éventuels futurs pèlerins comme nous...
La surprise des porte drapeaux, a été totale ! Le café, les petits gâteaux et les petits souvenirs nous ont vraiment touchés.
Avec tous nos remerciements!
Gilbert et France KAMMERER CHATELAIS

☞ Ce courrier électronique ne contient aucun virus ou logiciel malveillant parce que la protection Antivirus avast! est active.

CAUDRY D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

Place des Mantilles
59540 CAUDRY
Tél. : 03 27 70 09 64

Thèmes des expositions prévues durant l'année 2015 :

- l'astronomie avec l'aide de M. LEMAITRE, Président du Club d'Astronomie de Caudry
- les écoles
- la guerre 14/18

Expositions visibles tous les jours (sauf mardi et dimanche) de 15h à 18h ou sur rendez-vous - Entrée Libre.



Dans l'objectif de Raymond T.

... Saint Fiacre, Saint patron des jardiniers

Pour l'occasion, les jardiniers des courtils fleuris ont fêté l'événement comme il se doit autour d'un repas convivial et honoré deux des leurs. Corine et Jean-Charles COMIEN ont été élevés au rang de «compagnons jardiniers de l'année 2014». Ce couple, très uni au jardin comme à la ville, a été récompensé pour son investissement sans faille au sein de l'association depuis sa création en 2005. Un exemple à suivre...



... 9^{ème} édition du Battle A100Dances

La 9^{ème} Edition du Battle de A100Dances sans limites a encore connu un vif succès le dimanche 31 Août. Présidé et animé par David LENGRAND, les cours ont lieu le lundi de 18 à 19 H (débutants) et 19 à 20 h (confirmés) à la salle des sports de l'Ecole CONDORCET à Caudry. Ainsi que le mardi à Avesnes-les-Aubert (17h30 à 19h30), le jeudi à Beauvois (17h45 à 19h45), le samedi à Cambrai (14h30 à 16h30). Tel : 06.76.24.01.27



... Un chèque remis à l'Orchestre des Jeunes Caudrésiens

La fête du quartier de la gare ayant réalisé quelques bénéfices, le comité organisateur a décidé d'en faire profiter deux associations. C'est ainsi que dernièrement en Mairie, un chèque de 100 € a été remis à Catherine Dufour, Présidente de l'OJC (orchestre des jeunes caudrésiens). Il permettra de financer des sorties pédagogiques pour les jeunes. L'autre chèque de 100 € a été adressé à l'association Hermione Lafayette, basée à Rochefort et dont le but est de reconstruire la Frégate de la Liberté avec laquelle Lafayette s'est rendu aux Etats-Unis.



... Les Naturiades à la Base de Loisirs

Hélène Debaere, cheville ouvrière de cet évènement, est heureuse de constater que ce rendez-vous a connu une progression significative par rapport aux autres années. Ce magnifique lieu de verdure, endroit rêvé pour une ballade en famille, le programme diversifié et la gratuité des animations ont permis ce succès. A ne pas rater l'an prochain !



... Entretien à grande hauteur

La société EITF vérifie régulièrement l'état des installations électriques de la Basilique Sainte-Maxellende. " Les montagnards Clément Dufour, et Sébastien Verbeure", des hommes qui ne souffrent pas du vertige, sont montés sur la grue louée pour l'occasion, pour atteindre 70 mètres de haut. Les services techniques municipaux ont profité de l'occasion pour procéder au nettoyage des gouttières et remplacer une vitre cassée.



... Nouveaux Locaux pour la Mission Locale

Madame Régine DHOLLANDE, Adjointe au Maire à la Culture et Monsieur Alain RIQUET, Conseiller municipal délégué à l'Action sociale ont inauguré ensemble les nouveaux locaux de la Mission locale de Caudry. Elle se situe maintenant rue Gambetta, en face du Centre Communal d'Action Sociale au 3^{ème} étage comme la Caisse d'Allocations Familiales. Des locaux plus accueillants et surtout plus adaptés aux besoins des jeunes, suivis par cet organisme.





Dans l'objectif de Raymond T.

... Développement de la Communication et de l'autonomie

Le projet de développement de la communication et de l'autonomie par le biais d'outils numériques du Foyer d'Accueil Médicalisé est soutenu par la Fondation Orange. Ce mercredi 1^{er} Octobre, Patrice Lépine, responsable des relations avec les collectivités pour Orange et Joël Sauvage, délégué Mécénat et Solidarité de la Fondation Orange ont remis un chèque de 6187 euros au Foyer d'accueil, représenté par son directeur Jean-Louis Mercadal.



... Hommage à Mme Elisabeth Tournay

Lors des Portes Ouvertes aux Ateliers Culturels, un vibrant hommage a été rendu à Madame Elisabeth Tournay, décédée l'an dernier. Une plaque commémorative en la mémoire de celle qui fut adjointe au maire en charge de la culture de 1995 à 2013, a été dévoilée dans l'entrée du bâtiment. Au cours d'une cérémonie pleine d'émotion, à laquelle assistaient sa famille, ses proches, ses collègues et les élus, le Maire Guy Bricout a rappelé qu'Elisabeth Tournay avait contribué à la conception du projet des Ateliers Culturels.



... Nettoyons la nature

3 quartiers sont ciblés pour un nettoyage : le centre ville de Caudry, le Bois Thierry et Maupassant, les jeunes munis de chasubles, de gants, de sacs poubelles pour récolter les déchets laissés sur la voie publique. Cette opération citoyenne est portée par la Mission Locale et un grand hypermarché du secteur. Il est urgent que chacun fasse un effort pour produire moins de déchets et pour les trier afin de favoriser un recyclage. Trier, c'est aujourd'hui indispensable, les déchets de nos poubelles peuvent avoir une seconde vie...



... Les commerçants ambulants bougent à Caudry

Après les roses, le Syndicat des commerçants des marchés du Nord de la France poursuit ses animations sur le marché le vendredi matin. L'opération " la soupe aux légumes" a rencontré un vif succès auprès des badauds.



... Un nouveau président pour Caudry d'Hier et d'Aujourd'hui

L'Espace de Vie Historique de Caudry a procédé à l'élection de son nouveau Comité Directeur. Monsieur Jean Jacquemin succède à Madame Jeannine BRACQ qui vient de terminer son mandat. Monsieur JACQUEMIN est connu pour ses écrits et ses poèmes qui paraissent régulièrement dans le magazine « la Caudriole ». L'espace de Vie historique est ouvert tous les jours de 15h00 à 18h00 sauf les mardis et les dimanches.



... La Maison de Quartier Maupassant métamorphosée !

La Maison de quartier fait aujourd'hui peau neuve, devenue l'équipement central de Maupassant, pour le plus grand plaisir des habitants et des membres de l'association "Avenirs jeunes". Devant un parterre de convives, elle fut inaugurée le mercredi 8 octobre 2014 avec beaucoup d'émotion, pourquoi ? Tout simplement parce que cette date est symbolique pour Suzanne Boury, Présidente de l'association. Il y a 16 ans, plus précisément le 8 octobre 1998, son équipe entrait pour la première fois dans ce quartier pour venir à la rencontre des habitants.





... Les anciens élus se remettent au travail

Une nouvelle association vient de naître à Caudry à l'initiative de Jean-Claude HARLE, ancien-adjoint à la cohésion sociale de 1995 à 2014. D'autres anciens élus ont trouvé l'idée bonne et l'ont rejoint. Même s'ils ne sont plus "acteurs", les anciens élus ne se désintéressent pas de la vie publique et veulent continuer à aider et à participer aux manifestations, soutenir les associations de la commune.

Le comité se compose comme suit : Jean-Claude Harlé, président ; Gérard Boury, secrétaire ; Gérard Bezin, trésorier.

... Anthonia CLEMENT a fêté ses 105 ans

C'est à l'occasion de ses 105 ans que la Maison de Retraite « la Dentellière » a eu le privilège d'organiser l'anniversaire de Madame CLEMENT Anthonia née POGGIOLI. Grande voyageuse, Madame CLEMENT a eu un parcours exemplaire tout au long de sa carrière de professeur de Sciences Naturelles. Aujourd'hui, cette centenaire vit des jours heureux à la Maison de Retraite « la Dentellière » où elle a choisi de s'installer pour se rapprocher de son fils. Encore très active, Madame CLEMENT s'adonne toujours à diverses activités et participe avec grand plaisir aux rencontres intergénérationnelles.

... Une belle fête de quartier pour le Rosaire

Le 4 octobre : la brocante a remporté un grand succès. Sous un beau soleil, il y avait plus d'un kilomètre d'exposants, attirant de nombreux chineurs. Le comité envisage d'ores et déjà de l'étendre l'an prochain. Les forains étaient heureux de voir les enfants joyeux, batifoler sur leurs manèges. Le soir, le repas-spectacle a accueilli plus de 200 personnes, l'orchestre « Dess'trompette » a assuré la partie musicale, entrecoupée par les prestations du groupe « For ever » dont les danseuses ont enflammé la salle. La choucroute et les pintadeaux ont été servis dans la bonne humeur par les bénévoles. Le 5 octobre a eu lieu le traditionnel défilé dans les rues du quartier, suivi de la réception officielle, puis le repas et un après-midi en musique. Enfin le 6 octobre : 120 personnes enthousiastes ont répondu présentes pour l'après-midi dansant animé par Pascal Prouveur.

... Le Fifty-One Ladies de Caudry

Le Fifty-One Ladies de Caudry existe depuis 17 ans., 14 femmes volontaires œuvrent au profit de l'enfance et de la jeunesse du Caudrésis. Cette année encore, la soirée d'automne a été placée sous le signe de la générosité. Elle a permis la mise en place d'actions en faveur des plus démunis. Les dons ont été reversés pour les « Clowns de l'Espoir », « Rêves d'enfants malades », le CAMSP (Centre d'Action Médico-sociale Précoce), la Saint-Nicolas dans les écoles maternelles et bien d'autres associations. L'engagement sans faille des membres du Fifty-One Ladies au service des autres force le respect.

... Tournoi régional de Tennis de Table

Le 1^{er} tournoi régional de tennis de table du Sud Cambrésis homologué par la ligue s'est déroulé les 15 et 16 Novembre au Palais des Sports. Cette première, organisée par les clubs du CP Caudry et l'UP Inchy Beaumont, a accueilli les compétiteurs de tous niveaux sur les 16 tables présentes. Un peu plus de 130 pongistes se sont affrontés dans un tournoi comptant 12 tableaux jusqu'au niveau Elite. La finale de cette catégorie a permis à Benjamin HUCLIEZ, ancien joueur de Caudry, de s'imposer aux dépens de Damien BRULANT, Capitaine de l'équipe première du CP Caudry.

Quant à l'Elite « B », c'est un autre joueur du CP Caudry, Romain MARQUANT, qui a triomphé de Monsieur MARIAGE, joueur d'un club de l'Avesnois. A noter la présence de nombreuses équipes du Cambrésis, de l'Avesnois, de Lille, Saint-Amand et Valenciennes. L'ambiance conviviale a conforté l'envie des dirigeants de programmer en 2015 l'organisation du second tournoi.

... Les colombophiles en Assemblée Générale

Début novembre s'est tenue au local caudrésien des colombophiles, l'Assemblée Générale de l'association. C'est dans une ambiance familiale qu'ont été énoncés les excellents résultats des pigeons caudrésiens aux différentes manifestations d'envergure. Un colombophile hors du commun Monsieur René GERARD a été mis à l'honneur, assidu dans toutes les réalisations de la Société, un pionnier de la constatation électronique (le BUTAGAZ) vainqueur de nombreux championnats depuis 1989. Colombophile à la Société depuis 1971 jusqu'à nos jours, malgré des difficultés physiques, il a été pour tous un exemple et un conseiller. Pour cela il s'est vu remettre, au nom de la Fédération Colombophile de la 1^{ère} région, la médaille d'argent du mérite colombophile et un pigeon en bronze « facile à nourrir... » ainsi qu'une composition florale pour son épouse.

... Ouverture du Coup de Pouce Clé

La cérémonie d'ouverture du Coup de Pouce Clé a eu lieu le 17 novembre dernier. Durant cette année scolaire, 10 élèves de l'école Condorcet participeront 3 fois par semaine, après la classe, à une activité culturelle de lecture-écriture. Il s'agit d'activités simples, variées, ludiques. Chaque séance se conclut par la lecture d'une belle histoire en présence des parents.

... Cross de District UNSS

Ce grand cross annuel a été organisé au stade Louis Sandras le 19 novembre dernier. Les équipes, regroupant 1060 participants, issus de 15 collèges et de 7 lycées de la région, couraient par catégorie selon l'âge et le sexe, sur deux parcours fléchés de 2 ou 3 kms.

Le classement s'établit comme suit :

Catégorie collèges : 1^{er} : Collège Paul Duez de Cambrai ; 2nd : Collège Saint-Exupéry de Solesmes ; 3^{ème} : Collège Jean Monnet de Caudry.

Catégorie lycées : 1^{er} : Lycée Duplex de Landrecies ; 2nd : Lycée Camille Desmoulins de Le Cateau-Cambrésis.

... Concert d'Automne

Le Concert d'Automne de l'Harmonie Municipale s'est tenu ce dimanche 23 novembre au théâtre, sous la direction de Cléore Frété. Un concert de très grande qualité a été proposé à un public de mélomanes toujours plus nombreux. Le thème de cette année : des musiques de films connus de tous. Un après-midi musical de haut niveau que ne manqua pas de souligner Christian Payen, Président de l'Harmonie.

... Remise des prix des Villes et Villages fleuris

Le samedi 29 novembre 2014, à la salle polyvalente du Val du Riot, la ville de Caudry a accueilli les représentants de 109 communes, 128 particuliers et 34 équipements touristiques venus de tout le département. En ouverture de la cérémonie, Guy Bricout maire de Caudry s'est dit très fier que sa ville ait été choisie pour organiser cette importante manifestation. Rappelons que notre commune a reçu sa troisième fleur et un prix national des jardins familiaux en 2013. Elle travaille actuellement pour obtenir une quatrième fleur.





... 30^{ème} campagne des Restos du Cœur

A Caudry, on ne peut que constater une augmentation des inscriptions : 13 % en novembre ; 17 % début décembre. Population accueillie : des chômeurs, des familles monoparentales avec 1 ; 2 ou 3 enfants, des personnes âgées, des jeunes, de nouvelles familles. La situation financière des restos devient préoccupante et cette année la distribution se fera sur 16 au lieu de 17 semaines. Toutefois, malgré la crise, la solidarité des Caudrésiens reste toujours aussi importante. Le nombre de bénévoles augmente chaque année (40 actuellement). 18 ont bénéficié d'une formation spéciale et 4 bénéficiaires ont intégré l'équipe des bénévoles. Cette année, à l'aide alimentaire viennent s'ajouter : une bibliothèque (en livre-échange), un vestiaire ouvert une fois par mois, l'aide à la recherche d'un emploi, un suivi des familles dans leurs diverses démarches, une opération « jouets pour Noël » avec Avenir Jeunes et une randonnée pédestre accessible à tous.

... Championnat régional de Gymnastique Rythmique

Le Palais des Sports de Caudry a accueilli début décembre la Finale Régionale UFOLEP de Gymnastique Rythmique et Sportive. Près de 350 gymnastes et 50 juges du Nord, du Pas-de-Calais, de Champagne étaient présents. Toutes les gymnastes avaient la même ambition, le même espoir : se qualifier pour la finale Nationale. Le club local était présent avec 24 gymnastes et quatre d'entre elles se qualifient : Amandine et Flora Démaret, Chloé Deudon et Pauline Levêque. On peut espérer une cinquième représentante suite à un litige de jugement qui sera examiné par la Commission Nationale. Les bénévoles du club, sous la direction du Président Monsieur José Deudon, sur le pont aux aurores, ont eux aussi contribué au bon déroulement de cette manifestation par leur dynamisme sans faille.

... Animations à la Maison de Quartier Maupassant

Une journée de restitution et découverte de nouvelles activités a eu lieu le mercredi 10 décembre à la maison de quartier Maupassant. On pouvait y trouver un atelier d'initiation à la radio avec la participation de BLC, une initiation à la photo, une initiation au théâtre, un repas sur le thème de l'anti-gaspillage, de la danse contemporaine, une présentation de l'atelier couture d'Avenir Jeunes, un atelier pyrogravure, une exposition d'objets en bois fabriqués par les jeunes à la maison de quartier Maupassant, et divers jeux de société.....

... Noces d'or des époux LAMY

C'est en 1963 à Cambrai que Roger et Josiane se sont rencontrés grâce à l'intermédiaire de proches. Ils se sont mariés en Décembre 1964 à Cambrai et vivent à Caudry. De cette union, sont nés 5 enfants avec 14 petits-enfants et 2 arrière petits-enfants. En 1998, Roger fait valoir ses droits à la retraite. Ce qui lui laisse encore plus le temps avec Josiane et leur fils Sylvain de s'investir dans les troupes théâtrales caudrésiennes. Dernièrement, ils ont joué à Caudry dans la pièce "Au café chez Nénette". Josiane s'implique en faveur des enfants défavorisés. Le reste du temps, Roger et Josiane sillonnent la France pour rendre visite à leur "petite famille" éloignée. Nous leur souhaitons beaucoup de bonheur.

... L'ensemble de l'étoile rouge des Choeurs de l'armée russe

Quel merveilleux écrin que la Basilique Sainte-Maxellende, mise à disposition par l'Abbé Le Minez, pour accueillir cet ensemble prestigieux de renommée internationale, lors de la dernière étape de sa tournée. Jean-Marie Dufraisse, en charge de l'événementiel, fut bien inspiré lorsqu'il proposa ce spectacle à la Municipalité car plus de 650 personnes ont assisté à ce concert d'exception. Le public enthousiaste et conquis ne fut pas avare d'applaudissements.

... Deuxième gala de danses du Conseil des Jeunes

Le Conseil Municipal des Jeunes a organisé son deuxième gala de danse ce vendredi 12 décembre 2014. Devant un public venu en grand nombre (452 spectateurs), 5 associations participant à titre bénévole (Esquiss – A100 Danses – la GRS – la GEA et Danses Métissées) ont proposé un superbe spectacle mélangeant différents styles de danses pendant près de 2 heures. Les fonds récoltés ont permis, cette année, d'offrir des cadeaux de Noël aux enfants handicapés de Caudry. Les membres du CMJ ont remercié les associations et les différents services municipaux pour l'aide apportée lors de la mise en place de cette manifestation.

... Un coup de pouce pour le permis

Depuis plusieurs années, l'association « Ensemble pour Caudry », fait un don de 2000 Euros à l'association Avenir Jeunes pour aider à financer le projet « le permis c'est permis ». Projet uniquement subventionné par du Mécénat. Ainsi des jeunes en difficulté bénéficient de cette aide pour passer leur permis de conduire. En contrepartie, ces jeunes apportent leur concours lors d'actions citoyennes dans la commune.

... Départ de Sabrina Nebbou

C'est avec beaucoup d'émotion que Sabrina Nebbou, coordinatrice des dispositifs de cohésion sociale de la ville de Caudry depuis mars 2012 a quitté ses fonctions en fin d'année 2014, donnant ainsi une nouvelle orientation à sa carrière professionnelle. Entourée de ses collègues, elle a passé le relais à Nathaëlle Gabet, jusqu'alors référente du dispositif réussite éducative.

... Les Expos aux Ateliers Culturels

Le hall de cet équipement fera dorénavant l'objet d'expositions temporaires (une par mois), à vos agendas !

- janvier 2015 : Atelier M. Bricout " Œuvres sur toiles".
- février : Atelier N. Mattez "Soies et porcelaines".
- mars : Atelier N. Santer "Peinture art abstrait".
- Avril : Atelier "photo passion".
- Mai : Exposition "Arts en Cambrésis".
- Juin : en attente

... Nous sommes Charlie

La solidarité française est bien plus forte que la violence et l'ignorance. Les membres du Conseil Municipal, accompagnés du personnel administratif et technique se sont réunis devant le parvis de l'hôtel de ville pour observer une minute de silence en hommage aux victimes des attentats.

... Solidarité et émotion

Dimanche 11 janvier, le Conseil des Jeunes a organisé une marche républicaine et un rassemblement citoyen devant l'hôtel de ville. Plus de 600 personnes ont témoigné leur soutien aux familles des victimes des attentats. Des bougies, la "Marseillaise", un véritable moment de communion et d'échanges puisque le premier magistrat a donné la parole aux personnes désireuses de s'exprimer sur le sujet.



La Plume

Gazette de la Base de Loisirs du Val du Riot



Pour tout renseignement ou réservation,
contactez le secrétariat au tél/fax :
03 27 85 27 67

contact@valdurriot.fr / <http://www.valdurriot.fr>

édito

En cette période hivernale où nombre de nos amis à poils et à plumes ont du mal à trouver pitance, nous pouvons facilement égayer notre jardin et rendre service aux petits oiseaux en disposant des graines dans une mangeoire. Le nourrissage hivernal est d'ailleurs un bon moyen pour les observer, les étudier et apprendre à les reconnaître. Faisons connaissance avec un petit passereau très familier qui peuple nos parcs et jardins, la Mésange bleue. Peu farouche, voire même effrontée, cette mésange s'approche facilement des habitations et n'est pas effrayée par les objets humains.

Elle apprécie particulièrement les mangeoires à graines et les boules de matières grasses en hiver.

Le portrait du mois

La Mésange bleue *Cyanistes caeruleus*



Famille : paridés
Longueur : 12 cm
Envergure : jusqu'à 20 cm
Poids : 9 à 12 g

Description : c'est un petit passereau vif tant par ses couleurs que par son comportement.

Elle se distingue par sa large calotte bleue. Une ligne bleue foncée traverse sa face blanche du bec à la nuque. Ses ailes et sa queue sont bleues. Le reste du dessus est brun verdâtre. Le dessous est jaune uniforme avec une bande médiane grise longitudinale peu marquée. Le bec est conique, petit et pointu, de couleur bleu-gris. Les yeux sont noirs. Les pattes et les doigts sont bleus. Les deux sexes diffèrent uniquement par les couleurs moins vives et les dessins moins marqués du plumage de la femelle.

Habitat : c'est la mésange la plus commune en France, avec la Mésange charbonnière. On la rencontre partout. Elle fréquente les forêts mixtes (elle évite les forêts de résineux), les bosquets, les haies, les zones arbustives avec quelques arbres, les lisières des cultures, les vergers, les parcs et les jardins.

Elle est souvent vue dans les villes. Cavernicole, elle niche dans une cavité d'arbre ou de mur.

Mœurs : malgré sa petite taille, elle est batailleuse et sait se montrer agressive pour chasser les intrus de même taille qui lui font concurrence. Très active, c'est une acrobate. Lorsqu'elle cherche des insectes dans les arbres il n'est pas rare de la voir pendue la tête en bas pour inspecter le dessous des branches. Son vol est onduleux, alternant vol battu et vol plané.

Reproduction : la mésange bleue se reproduit d'avril à juillet, elle produit en général deux couvées par saison. Situé dans un trou d'arbre, une cavité de mur ou dans un nichoir, le nid est construit par la femelle avec des herbes sèches, des feuilles, des fibres végétales, des morceaux d'écorce et de mousse. Sa coupe est garnie de poils, plumes et duvets ou encore de laine. 7 à 13 œufs sont pondus, dont l'incubation n'excède pas 15 jours. Seule la femelle couve. Le mâle, polygame, s'occupe du ravitaillement de la famille. L'envol des jeunes s'effectue à 19-20 jours mais l'émancipation totale n'intervient qu'au bout de 4 semaines.

Régime alimentaire : la mésange bleue cherche sa nourriture en hauteur dans les arbres. C'est un oiseau insectivore qui consomme à la belle saison un grand nombre de larves, araignées et insectes en tout genre. À l'automne son régime alimentaire s'oriente vers les graines, les petites baies, les bourgeons des arbres fruitiers ou les fruits mûrs.

Rôle écologique : les mésanges bleues sont des nettoyeuses de jardins qu'elles débarrassent des chenilles. Ce sont donc des collaboratrices de premier rang pour les arboriculteurs et les sylviculteurs. Si elles peuvent causer des dégâts aux bourgeons et aux fruits mûrs, cela est largement compensé par leur consommation d'insectes.

Longévité : si l'espérance de vie d'une mésange bleue est estimée à 10 ans, il est rare que dans la nature elle survive à deux ou trois hivers. Les rigueurs hivernales associées à la prédation font que plus des trois quarts des jeunes n'atteignent pas leur premier printemps.

Distribution : elle vit en Europe, au Moyen-Orient, à l'ouest de l'Asie et dans le nord-est de l'Afrique. Les oiseaux de nos régions sont généralement sédentaires mais les individus vivant en Europe Centrale sont affectés par les mouvements en hiver. **Note** : En hiver, la mésange peut perdre 10 % de son poids en une seule nuit !



Le nourrissage hivernal des OISEAUX

Petit rappel de quelques règles essentielle à respecter !

Nourrir uniquement pendant les grands froids et les pluies incessantes
Placer graines et mangeoires hors de la portée des prédateurs et tenir les graines à l'abri de l'humidité
Disposer de la nourriture matin et soir, penser à nettoyer les mangeoires
Ne pas donner d'aliments salés
L'eau est essentielle et pourtant on l'oublie très souvent; penser à la changer régulièrement
Ne jamais arrêter en plein froid un nourrissage commencé, les oiseaux devenus dépendants seraient condamnés.

Résultats de l'exposition participative «Ecocitoyens, à vos appareils!»

À l'occasion de la 3^{ème} édition de son festival *Les Naturiades du Val du Riot* en septembre dernier, la Base de loisirs a invité tous les écocitoyens, photographes en herbe ou confirmés, à participer activement à l'événement en photographiant leurs « Instants Nature ».

Les photos des participants ont donc été exposées tout au long du week end du festival et soumises au vote des visiteurs. Nous vous présentons aujourd'hui les cinq photos « Coup de cœur » plébiscitées par le public.

1^{er} prix : Jocelyne HELOIR (de Troisvilles)
"Petit escargot"



2^{ème} prix :
Marie-France CARDON
(de Cambrai)

"Cascade du Tendon 2"



3^{ème} prix :
Elie BURLION
(de Troisvilles)
"Marguerite la vache"



4^{ème} prix :
Patrice ROUSSELLE
(de Caudry)
"Guyps"



5^{ème} prix :
Delphine HELOIR
(de Troisvilles)
"Balade à la campagne"

Toutes nos félicitations aux vainqueurs
et un grand merci à tous les participants !

Le pigeonnier CAPSULE ■

Bilan d'une saison mitigée.

La saison colombophile 2014 s'est achevée en septembre dernier. La traditionnelle remise des prix de notre championnat et la vente annuelle des pigeons de notre pigeonnier se sont déroulées le jeudi 2 octobre à la salle polyvalente de la Base.

Si la saison colombophile n'a pas été sans perte et que les conditions météorologiques peu clémentes de l'été n'ont permis qu'un nombre de prix limité, nous avons toutefois pu compter sur la présence de nos fidèles donateurs, venus parfois de loin, juste pour l'occasion, et la cérémonie s'est déroulée, comme à l'accoutumée, dans une ambiance amicale et conviviale.

Nous tenons encore une fois à féliciter les vainqueurs du championnat :

- 1 - Monsieur Michel MELNIQUE de Caudry
- 2 - Monsieur Daniel NOEL de Hergnies
- 3 - Monsieur Daniel RENAUX de Caudry

Nous remercions bien évidemment tous les colombophiles qui, cette année encore, ont participé et nous ont offert un de leurs protégés et souhaitons que la saison prochaine sera placée sous de meilleurs auspices.

Rétrospective ■

Les NATURIADES

du Val du Riot des 13 et 14 septembre

Si cette 3^{ème} édition de notre festival Nature a plutôt été placée sous le signe de la grisaille côté météo, elle n'en a pas moins été une réussite, accueillant un public, certes moins nombreux qu'il y a deux ans, mais de l'avis de nombre d'exposants interrogés, un public enthousiaste, réceptif et intéressé par les thématiques abordés. Un week-end placé sous le signe des échanges et du partage, où biodiversité rime avec convivialité.

Un événement qui, cette année encore, est monté en puissance avec une quarantaine de stands, ateliers et animations, son maintenant traditionnel rallye questions pour les enfants, fil conducteur du festival... et des participants toujours de bonne humeur, que nous remercions chaleureusement pour leur investissement à nos côtés.



Interdiction des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts à partir de 2020

Comment jardiner autrement ?

A partir du 1^{er} janvier 2020, il sera interdit aux personnes publiques, notamment les collectivités locales et leurs groupements, d'utiliser ou de faire utiliser des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts, des forêts ou de promenades accessibles ouverts au public et relevant de leur domaine public (les cimetières et les terrains de sports ne sont pas concernés) Les communes devront donc recourir à des produits de substitution et former leurs personnels à l'utilisation de techniques alternatives ...

Des mauvaises herbes, pas si mauvaises que cela !

Mauvaises herbes : plantes qui se développent spontanément dans des endroits non désirés.

Elles peuvent être gênantes dans les massifs, les caniveaux, le long des habitations en se développant fortement au printemps, où la végétation explose.

Comment tirer plutôt parti de leur présence ?

Voire les tolérer ? Ou même les inclure en ville... ?

Car ne pas utiliser d'herbicides pour désherber la voirie, cela veut dire accepter que des herbes folles poussent entre les pavés, rompre avec l'idée d'une voirie parfaitement nette. Dans ce domaine, les nouvelles solutions sont bien souvent anciennes et remises au goût du jour, comme le désherbage mécanique, l'arrachage des adventices à la main. Le désherbage s'effectue maintenant à l'aide de binettes, de réciprocatrices, de débroussailluses (désherbage mécanique) et de brûleurs à gaz (désherbage thermique). Le balayage mécanique est également un outil pour lutter contre l'herbe dans les fils d'eaux des caniveaux.

Pour les espaces verts, la Ville a fortement diminué l'utilisation de produits chimiques en faveur de techniques alternatives de type paillage, broyage, utilisation de plantes vivaces couvre sol. Les nouveaux aménagements intègrent des espaces verts pour une limitation maximale des produits.

Toutes ces actions poursuivent le même objectif : **réduire au maximum le recours à des produits phytosanitaires et utiliser des techniques alternatives de façon à préserver la santé des ses habitants, l'environnement et la qualité de l'eau.**

Chacun se doit de contribuer à la reconquête de la qualité de l'eau et d'accompagner la Ville dans ses efforts en réduisant l'utilisation des herbicides vers le zéro phyto en 2020.

La propreté des espaces publics est une question qui nous concerne tous.



Compte tenu de l'importance des surfaces concernées, l'entretien effectué par les services municipaux ne peut donner des résultats pleinement satisfaisants que dans la mesure où les habitants participent, eux- aussi, à la vigilance qui s'impose pour assurer d'une part la sécurité mais aussi l'agrément et une bonne image de la Ville.

Les obligations des riverains s'appliquent uniquement au droit de leur propriété, c'est-à-dire, tout l'espace public situé devant leur immeuble. Les riverains doivent effectuer régulièrement le désherbage du caniveau et du trottoir, dans toute sa largeur.

Jean-Michel LASSELIN
Responsable du service des espaces verts
Ville de Caudry



PROGRAMME EXCURSIONS 2015



Information & réservation : Claudine SENÉ

Permanence le jeudi de 17h à 19h à l'Accueil des Ateliers Culturels - 21, rue JACQUARD

SAMEDI 21 MARS

LE CHEMIN DES DAMES et LA CAVERNE DU DRAGON

Visite guidée et dégustation dans une cave Champenoise
départ 7h30 - retour 20h30

matin : visites guidées de la Caverne du Dragon et circuit du Chemin des Dames en autocar.

après-midi : visite et dégustation à la Maison PANNIER, cave Champenoise située à Château Thierry.

39€

40€ non adhérent OMC

WEEK-END des 18 et 19 AVRIL

LONDRES et CHÂTEAU ROYAL HAMPTON COURT

Hébergement en hôtel 4*

Prix du week-end variable en fonction du nombre de participants. Merci de nous consulter.

SAMEDI 16 MAI PARIS

Basilique de Saint Denis et Cité des Sciences / Palais de la Découverte
départ 7h - retour 20h

matin : visite de la Basilique de Saint Denis et sa Nécropole Royale.

après-midi : Visite au choix des différents sites : Cité des Sciences et de l'Industrie Palais de la Découverte, Cité de la Musique ou quartier libre au Parc de la Villette.

30€

32€ non adhérent OMC

le prix comprend le transport en autocar et la visite de la Basilique. Il ne comprend pas l'entrée à la Cité des Sciences / Palais de la Découverte / Cité de la Musique

SAMEDI 27 JUIN JOURNÉE A ANVERS

JOURNÉE LIBRE OU VISITE DU ZOO D'ANVERS + PARC AQUATOPIA.
ou CIRCUIT TOURISTIQUE PIÉTONNIER :

visite de la Maison RUBENS et de la Cathédrale Notre Dame.

départ 8h30 - retour 19h30

20€ (en journée libre)

22€ (en j. l. non adhérent OMC)

les prix du zoo, de la Maison Rubens et de la Cathédrale seront variables selon le nombre de participants (tarif de groupe ou pas)



Scènes Mitoyennes

2^{ème}
partie de saison

Réservations à l'Office de Tourisme.

Plus d'infos sur www.scenes-mitoyennes.fr ou au 03.27.70.09.60
Retrouvez toute la programmation dans la plaquette culturelle des Scènes Mitoyennes disponible à l'Office de Tourisme et en Mairie.

Le tour de valse



« BD Concert »

MARDI 3 FÉVRIER 2015 à 20H30 - 6 / 7 / 13 €

Une mise en musique et en images sur écran de cinéma de la Bande Dessinée du même titre de Pellejero et Lapière, disponible à la bibliothèque de Caudry.



La contrebasse

Théâtre avec Clovis Cornillac

MARDI 17 FÉVRIER 2015 à 20h30 - 30 / 39 €

D'après le roman de Patrick Suskind.

Une comédie à la fois tragique et drôle, magistralement interprétée.

Joëlle St Pierre

Chanson (Québec)

VENDREDI 20 FÉVRIER 2015 à 20H30 - 6 / 7 / 13 €

Une agréable découverte musicale aux vibrations pop.

Walter

« Belge et méchant » One Man Show

VENDREDI 13 MARS 2015 à 20h30 - 11 / 16 / 25 €

Sous ses airs de Dandy, Walter décape ! C'est cynique, corrosif, rien ni personne ne lui échappe ! Preuve que l'on peut rire de tout, du moment qu'on le fait avec classe !

La Collection Crayoni



Arts de la Piste

MARDI 31 MARS 2015 à 20H30 - 6 / 7 / 13 €

Une heure de bonheur total où les numéros de monocycle, magie, dressage, équilibre ou jonglage se succèdent, avec au passage quelques tranches de rire et d'assiettes cassées !



Et bien sûr plein d'autres spectacles au théâtre de Cambrai :

Chevallier et Laspalès ; Et pendant ce temps Simone veille ! ; Match d'impro....

Et l'OUVERTURE DE BILLETTERIE pour la 3^{ème} partie de Saison > Mercredi 11 Mars !

Une année 2015 qui commence tous azimuts au Millénium !!

Depuis décembre dernier, le Millénium vous propose des séances en audio-description...

Le Fidelio est un système audio sans fil qui offre la possibilité d'une narration descriptive pour les malvoyants, et le son des dialogues, amplifié pour les malentendants dans les salles de cinéma.

Le système se compose d'un récepteur audio compact remis au spectateur à la caisse. Accompagné d'un casque audio, il transmet la description des scènes et de l'action des personnages par un commentaire enregistré. Accompagné d'une boucle magnétique individuelle (tour de cou), il amplifie les dialogues, permettant à toute personne équipée d'un appareil auditif de mieux profiter du film.

L'une ou l'autre de ces options sont configurées par l'hôtesse d'accueil du cinéma. Dix postes individuels sont disponibles au Millénium.

Les films audio-décrits sont signalés dans le programme cinéma par ce logo : 



Ne ratez pas les prochains événements cinéma...

- **vendredi 13 février à 20h00**, dans le cadre de l'opération « **Le Québec à l'Affiche** », projection inédite du film « **Le vrai du faux** », une comédie avec Stéphane Rousseau. Organisée par l'association **France-Québec**. Tarif unique : 5 €.
- **jeudi 19 février à 20h30**, projection du documentaire « **Les règles du jeu** », suivi d'une rencontre-débat en présence des réalisateurs : Claudine Bories et Patrice Chagnard. Tarif unique : 4 €.
- **jeudi 19 mars à 20h00**, soirée organisée par le groupe « **Cinéma et Psychanalyse** », autour du film « **Mommy** » de Xavier Dolan. Projection suivie d'un débat, dans le cadre de la **Semaine d'information sur la santé mentale**. Tarif unique : 4 €.



2^{ème} A.R.T.S dans le Caudrésis-Catésis ...

Pour la seconde année consécutive, les Scènes Mitoyennes et le cinéma Le Millénium piloteront une résidence-mission A.R.T.S (Artiste Résidence Territoire Scolaire) sur le territoire du Caudrésis-Catésis.

Ce type de projet, mis en place par la DRAC et l'Académie de Lille, a pour vocation de permettre au plus grand nombre d'établissements scolaires de vivre des rencontres actives avec des artistes, en résidence pendant plusieurs mois sur un territoire donné, et de faire découvrir leurs œuvres.

Ainsi entre février et mai 2015, nous aurons le plaisir d'accueillir 2 artistes : **Marie Hendriks et Inès Jerray**, qui interviendront dans les établissements scolaires du primaire et du secondaire.

Plusieurs événements se dérouleront dans ce cadre durant cette période, au Millénium, mais aussi dans un certain nombre de lieux décentralisés (projections, expositions...).



Inès Jerray

Marie Hendriks

ARTS

+ d'infos sur
notre page facebook
et notre site internet :
www.le-millennium.fr

associations



Les 35 ans du Club

Cyclotouriste ACT Caudry

Depuis 35 ans l'ACT est un club cyclotouriste qui permet à toutes celles et ceux qui aiment pédaler le dimanche matin de se retrouver en groupe pour parcourir les routes du Cambrésis et d'ailleurs. Nous participons à des rallyes organisés dans la région selon un calendrier annuel.

Nous partons de Caudry à vélo pour rejoindre la commune organisatrice et participons à un parcours proposé et fléché avec restauration avant de rentrer (sandwich + boisson).

En l'absence de rallye, nous organisons des sorties club.

Organisation des sorties

- ▶ **Lieu de départ** : Place Sautière à Caudry
- ▶ **Horaire de départ** : Pour les rallyes : à 9h en février et mars - 8h les autres mois
- ▶ **Pour les sorties club** : à 9h de janvier à mai - 8h pour les mois d'été (juin/juillet/août)
- ▶ **Un calendrier des rallyes et des sorties club est diffusé aux membres adhérents et affiché place Sautière.**
- ▶ **Équipement nécessaire** : un vélo de route à sa taille et en bon état
- ▶ **Sécurité** : Le port du casque est obligatoire et les gants sont vivement conseillés



Esprit du club : La pratique du cyclotourisme c'est le plaisir de rouler ensemble, le dimanche matin. Chacun doit respecter le code de la route et nous ne faisons pas de compétition.

Inscriptions 2015 avec Assurance :

30€ par Adulte et 25€ pour les jeunes de moins de 18 ans.

Vous désirez garder la forme et la bonne humeur ?

rejoignez le peloton et pour tout renseignement :

écrivez-nous à : denis.rousselle@nordnet.fr ou philippe.dumenil063@wanadoo.fr

38 ou téléphonez-nous aux : 06 76 49 14 32 ou 06 88 65 79 09 ou 07 77 77 29

LECTIONNER
PIÈ



Quoi de neuf à l'Amicale Laïque? Section numismatique



Réunion le 2^{ème} samedi
du mois de 10h30 à 12h
aux Ateliers Culturels
21 rue Jacquard - 59540 CAUDRY

N'hésitez pas à venir nous
présenter vos monnaies
afin d'en connaître la
valeur.

Nous recherchons des
médailles, jetons et tout
document sur Cambrai.



L'Association

DYNAMIC PROJETS

L'association «Dynamic Projets» a été créée en mars dernier, en partant du constat que beaucoup d'habitants avaient des idées de projets ou souhaitaient s'investir mais n'allaient pas jusqu'au bout ou n'osaient pas ...

Le souhait de l'association est que les habitants deviennent acteurs dans leur ville, en proposant ou en s'investissant dans des projets.

Le but de l'association est donc de favoriser les initiatives d'habitants en les soutenant et en leur apportant une aide dans leurs projets et d'organiser et porter tout type de projets dont les bénéficiaires serviront dans un but social, caritatif, éducatif et culturel.



Vous avez des idées ou des projets que vous souhaitez concrétiser ?

Vous souhaitez donner de votre temps en participant à des actions ?

Nous recrutons toutes les bonnes volontés!

Rejoignez-nous !

Contact :

Président : Sébastien DELPORTE

06.45.75.38.67

delporte.sebastien@outlook.fr
ou sur la page facebook :

Dynamic Projets



Caudry d'Hier & d'Aujourd'hui

Soirée Etouffette - 10^{ème} édition

Vendredi 13 Février 2015 à 19h
salle des fêtes de Caudry

Animation : Aimé GABET

Ambiance assurée par Philippe ...

avec la présence de Jeunes talents du concours
Stars en Nord de Radio BLC

Prix : 12€ - Inscriptions à l'Espace de Vie historique
avant le 2 février 2015. 03.27.70.09.64
de 15h à 18h sauf mardi - dimanche



Gymnastique Volontaire Masculine

MESSIEURS, GARDEZ LA FORME ET LA BONNE HUMEUR !

VENEZ NOUS REJOINDRE A LA G.V.M. AU PALAIS DES SPORTS
TOUS LES MERCREDIS



- De 19H à 20H -
SÉANCE DE GYMNASTIQUE D'ENTRETIEN
ANIMÉE PAR UN KINÉ

Stretching, étirements des fascias des chaînes antérieures et postérieures, musculation isométrique du dos, méthode «Pilates», et abdominaux en course interne.

- De 20H à 21H -
VOLLEY-BALL



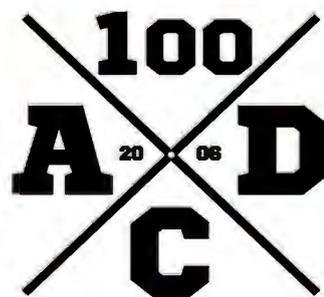
ADHÉSION à L'ANNÉE : 15 EUROS un short et un maillot sont offerts à chaque nouvel adhérent.
Les inscriptions sont prises TOUTE L'ANNEE dans la salle de sport AU DEBUT DU COURS.



RENSEIGNEMENTS : Jacques DAUCHET, Président - ☎ : 03 27 85 84 38 ou 06 87 39 32 96



A100DANSES fête ses 10 ans



En 2015 cela fera 10 ans que notre association A100DANSES existe et organise des événements dédiés aux cultures urbaines.

10 années que le battle 100 limites continue de réunir des danseurs venus des 4 coins de la France, d'Europe et des autres continents.

C'est une première dans la région Nord Pas de Calais Picardie car nous sommes les seuls à avoir atteint le nombre de 10 battle successifs.

Nous comptons organiser en 2015 plusieurs manifestations. Il y aura du graffiti, un concours de danses chorégraphiques, le battle 100 limites, un débat conférence sur la culture hip-hop et une exposition sur la sneaker (basket).

TENNIS CLUB



PRÉSIDENT : MICHEL LERNON
VICE-PRÉSIDENTE : NATHALIE MÉRESSE
SECRÉTAIRE : GUY LEMOINE
TRÉSORIÈRE : MARYSE LERNON
ADMINISTRATEUR : ARTHUR SOARES



TOURNOI SENIORS ET SENIORS + OCTOBRE 2014

jugé et arbitré par Roger MOULIN
sponsorisé par LECLERC Caudry

Après 3 semaines de tournoi sur les terres battues du Tennis Club Caudry avec 103 joueurs venus des différents clubs de la région, nous ne pouvons que nous féliciter des très bons résultats des licenciés caudrésiens. Des victoires en finales, demi-finales en Seniors Dames et Messieurs, +35 ans Dames et Messieurs, +45 ans Messieurs, Doubles Messieurs et Double Mixte.

La photo réunit tous les joueurs caudrésiens récompensés pour leur victoire. Félicitations à tous et à l'année prochaine !



(de gauche à droite : Christophe GABET, Antoine LAMOTTE, Julien BOITELLE, Nathalie MERESSE, Fanny LETEMPLE, Julien PICQUET, Stéphane LÉVÊQUE, Béatrice TRIZZA-JOLY, Jean-Paul LOCQUENEUX, Grégory TRIZZA, Arthur SOARES, Jean-François POUPART)

Le tennis Club de Caudry c'est aussi :

- la pratique de Tennis Loisirs,
- l'école de tennis de 6 à 18 ans,
- les cours adultes,
- des entraînements compétitifs jeunes et adultes pour les championnats départementaux et régionaux.
- 2 terrains intérieurs surface Terbal
- 2 terrains extérieurs terre battue



POUSSEZ LES PORTES DU CLUB !

Pour tout renseignement complémentaire :

Contactez Nathalie via la page facebook du club.

**Rejoignez-nous
sur notre page Facebook :
« TENNIS CLUB CAUDRY »**

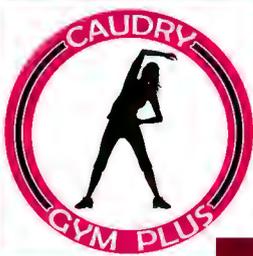


*Le tennis,
un sport,
une passion !*



www.tennisclubcaudresien.fr

: 03.27.85.38.39



CAUDRY GYM PLUS

20 cours de fitness par semaine !

Jours	Horaires	Cours	Lieux
Lundi	10h30 - 11h30	Remise en forme	Salle des Tullistes
	12h30 - 13h30	Pilates	Salle des Tullistes
	18h00 - 18h45	Gym tonic et Renf. musculaire	Salle Paul Bert
	18h45 - 19h30	Gym tonic et Renf. musculaire	Salle Paul Bert
	19h30 - 20h00	Abdos fessiers	Salle Paul Bert
Mardi	18h30 - 19h15	Hilo combo (Aérobic)	Salle Paul Bert
	19h15 - 20h00	Step (Confirmés)	Salle Paul Bert
	20h00 - 20h30	Abdos fessiers	Salle Paul Bert
Mercredi	12h30 - 13h30	Circuit training / Gainage	Salle des Tullistes
	18h30 - 19h15	Step (Débutants)	Salle Paul Bert
	19h15 - 20h00	Circuit training	Salle Paul Bert
	20h00 - 20h30	Abdos fessiers	Salle Paul Bert
Jedi	12h30 - 13h30	Zumba Step	Salle Paul Bert
	18h00 - 18h45	Piloxing	Palais des Sports
	18h45 - 19h30	Zumba Fitness	Palais des Sports
	18h45 - 19h45	Body Combat	Salle Paul Bert
	19h45 - 20h30	Pilates	Salle Paul Bert
Vendredi	18h30 - 19h30	Total Body Conditioning	Salle Paul Bert
Samedi	10h00 - 11h00	Gym tonic / Aérobic / Abdos fessiers	Salle Paul Bert
	11h00 - 12h00	Zumba Toning	Salle Paul Bert

A disposition
des adhérents
Salle Paul Bert



Tapis de Course

&



Vélo Elliptique

Renseignements
au 06 41 75 26 77

- Inscriptions sur place
- Cotisation annuelle de 50€
- Accès illimité à tous les cours
- Certificat médical obligatoire

www.caudrygymplus.mda-caudry.fr

Remise exceptionnelle de 10 % sur le montant de la cotisation
pour toute nouvelle inscription à partir du 1^{er} janvier 2015



LA TROUPE ESQUISS

C'est en 2005 qu'Esquiss voit le jour sous l'impulsion d'un groupe de passionnés de danse issus de différents horizons.

Peu à peu la troupe évolue en maturité proposant des danses et spectacles variés : danses Bollywood, latines, irlandaises, orientales, médiévales, rock, cabaret... Mozart, 1789 Les amants de la Bastille, Fantôme de l'Opéra, La légende de Billy The Kid, Moulin Rouge, Les Misérables et La Vie Parisienne... Une grande diversité.

Esquiss participe également aux temps forts de la commune : téléthon, Noël des anciens, carnaval, spectacle en faveur de l'enfance déshéritée...

Esquiss peut, également sur devis, réaliser des prestations adaptées à la demande pour quelque occasion que ce soit : animations lors de soirées, spectacle médiéval, accompagnement chorégraphique d'artiste, animation de manifestations : Noël de CE, repas, Marchés de Noël, soirées à thèmes...

Les Entraînements ont lieu le vendredi de 18h30 à 20h00 et le samedi de 14h00 à 15h30 à la Salle Condorcet de Caudry.

Esquiss n'est pas une école de danse. Pour intégrer la troupe il faut être majeure et savoir effectuer les chorégraphies dispensées. Un temps "d'évaluation" est donc nécessaire avant l'intégration.

Esquiss présente son nouveau spectacle

**EXCALIBUR, LA LÉGENDE
DU ROI ARTHUR.**

LÉGENDES DU MONDE.

Samedi 16 Mai 2015 à 20h30

Dimanche 17 Mai 2015 à 16h

au Théâtre de Caudry

Tarifs :

Adultes : 9 €

Enfants : 6 € (- de 10 ans)

**POUR TOUTE DEMANDE
VOUS POUVEZ CONTACTER :**

- Frédérique Lascar : 06.83.12.06.08
- Christine Pereira : 06.25.09.60.76
- Thomas Dehaut : 06.89.46.01.91



Spectacle «Les Misérables et La Vie Parisienne»

Mawashi Karaté Club

14^{ème} coupe de Caudry

au Palais des Sports le 11 janvier

Cette compétition, organisée par le Mawashi Karaté Club de Caudry en collaboration avec la municipalité, a connu, comme à chaque édition un franc succès :

On pouvait dénombrer 136 participants venus de 17 clubs et répartis en 15 catégories .

La remise des récompenses s'est déroulée en présence de M. Frédéric BRICOUT, Conseiller Municipal Délégué.

Signalons la victoire en combat du jeune Caudrésien François BOITTIAUX.

Le club accueille toujours de nouveaux jeunes le jeudi soir de 18h15 à 21h et le lundi pour les adultes. Ils sont encadrés par Laetitia Vandeville - diplômée d'État, 5^{ème} DAN de karaté. En effet, Jean Pierre Vandeville, son père, après 39 ans d'enseignement des Arts Martiaux à Caudry a

décidé de passer le relais tout en restant membre du Comité Directeur du Club.

Club qui reste présidé par Albert CHATELAIN.



Mawashi Karaté Club

Salle des Tullistes
face au collège Jean Monnet
rue Jean Moulin



Poubelles infos

Suite à de nombreuses erreurs de tri, la société COVED et la Communauté de Communes du Caudrésis-Catésis vous informent :



Rappel :

CONTAINERS COUVERCLE JAUNE papier, carton, emballage

- Les journaux, magazines et prospectus
- Les boîtes de conserve de boissons
- Les barquettes aluminium
- Les bouteilles en plastique
- Les flacons et bidons
- Les bombes aérosols
- Les cartons



Ce qui est INTERDIT

- Le polystyrène
- Les encombrants
- Les papiers et cartons souillés
- Les couches culottes
- Les bouteilles souillées
- Les pots de yaourt
- Les barquettes



le reste doit être mis dans la poubelle traditionnelle



COLLECTE DU VERRE Le verre d'emballage



Les bouteilles et les bocaux
UNIQUEMENT

Ce qui est INTERDIT

- Les vitres (contiennent du plomb)
- Les miroirs (contiennent de l'étain)
- Les ampoules et néons
- Les objets en cristal
- La vaisselle et les verres alimentaires
- Les objets en faïence et en porcelaine
- Les objets en terre cuite

le reste doit être mis dans la poubelle traditionnelle



Rappel : le bac à verre doit être sorti
impérativement à 5h30

En cas d'erreur de tri, une étiquette, expliquant le refus de collecte et ses raisons, pourra être apposée sur le (ou les) bacs correspondant(s).

CONTAINERS COUVERCLE JAUNE papier, carton, emballage

- Les journaux, magazines et prospectus
- Les boîtes de conserve de boissons
- Les barquettes aluminium
- Les bouteilles en plastique
- Les flacons et bidons
- Les bombes aérosols
- Les cartons

Ce qui est INTERDIT

- Le polystyrène
- Les encombrants
- Les papiers et cartons souillés
- Les couches culottes
- Les bouteilles souillées
- Les pots de yaourt
- Les barquettes

le reste doit être mis dans la poubelle traditionnelle

COLLECTE DU VERRE Le verre d'emballage

- Les bouteilles et les bocaux
UNIQUEMENT

Ce qui est INTERDIT

- Les vitres (contiennent du plomb)
- Les miroirs (contiennent de l'étain)
- Les ampoules et néons
- Les objets en cristal
- La vaisselle et les verres alimentaires
- Les objets en faïence et en porcelaine
- Les objets en terre cuite

le reste doit être mis dans la poubelle traditionnelle

Madame, Monsieur

Votre bac n'a pu être collecté pour les raisons suivantes :

- Il est trop rempli
- Il est mal trié (voir au verso)

Votre bac a été exceptionnellement collecté mais il comportait une :

- erreur de tri (voir au verso)

Pour tous renseignements :

Contactez le : 03 27 75 13 36

CONTAINERS COUVERCLE JAUNE papier, carton, emballage

- Les journaux, magazines et prospectus
- Les boîtes de conserve de boissons
- Les barquettes aluminium
- Les bouteilles en plastique
- Les flacons et bidons
- Les bombes aérosols
- Les cartons

Ce qui est INTERDIT

- Le polystyrène
- Les encombrants
- Les papiers et cartons souillés
- Les couches culottes
- Les bouteilles souillées
- Les pots de yaourt
- Les barquettes

le reste doit être mis dans la poubelle traditionnelle

COLLECTE DU VERRE Le verre d'emballage

- Les bouteilles et les bocaux
UNIQUEMENT

Ce qui est INTERDIT

- Les vitres (contiennent du plomb)
- Les miroirs (contiennent de l'étain)
- Les ampoules et néons
- Les objets en cristal
- La vaisselle et les verres alimentaires
- Les objets en faïence et en porcelaine
- Les objets en terre cuite

le reste doit être mis dans la poubelle traditionnelle

Madame, Monsieur

Votre bac n'a pu être collecté pour les raisons suivantes :

- Il est trop rempli
- Il est mal trié (voir au verso)

Votre bac a été exceptionnellement collecté mais il comportait une :

- erreur de tri (voir au verso)

Pour tous renseignements :

Contactez le : 03 27 75 13 36



Communauté de Communes du
Caudrésis - Catésis

Pour tout renseignement

03.27.37.78.03

les différents secteurs



CAUDRY SECTEUR 1 - COLLECTES EFFECTUÉES LE MATIN DÈS 6H

rue des Acacias, rue Bajart, rue Paul Bert, rue du Bassin des Eaux, rue Louis Blériot, rue Berthelot, rue des Bois Blanc, rue des Bouleaux, rue Camot, rue Carpeaux, rue des Chênes, rue de la Crèche, rue Curie, rue Delescluze, rue De Lattre de Tassigny, Impasse G. Déjardin, Cité Danjou, rue Anatole France, rue Faidherbe, rue Ferrer, rue des Frênes, rue des Frères Lumière, Place Fiévet, rue de Fourmies, rue des Fours à Chaux, Place du Gal de Gaulle, rue St Gall, rue Gambetta, rue Charles Gide, rue Victor Hugo, impasse Lemoine, impasse Star,



rue Louise Michel, rue Lamartine, impasse Lebez, rue Massenet, rue Paul Moreau, rue Nain, passage Douai, rue de la Paix, rue Pasteur, rue des Pins, rue Plez-Postry, rue de St Quentin, rue Rodin, ruelle Ribeaucourt, rue des Saules, rue Salengro, Cité Soyez, impasse des Soupirs, rue Tabamout, rue Albert Thomas, rue Vaucanson, Coron de Viesly, rue Zamenhof, rue Zola

JANVIER			FEVRIER			MARS			AVRIL			MAI			JUIN			
JE 1			DI 1			DI 1			ME 1			VE 1			LU 1			
VE 2			LU 2			LU 2			JE 2			SA 2			MA 2	VERRE	EMB	OM
SA 3			MA 3	VERRE	OM	MA 3	VERRE	OM	VE 3			DI 3			ME 3			
DI 4			ME 4			ME 4			SA 4			LU 4			JE 4			
LU 5			JE 5			JE 5			DI 5			MA 5	VERRE	EMB	OM			
MA 6	VERRE	OM	VE 6			VE 6			LU 6			ME 6			SA 6			
ME 7			SA 7			SA 7			JE 7	VERRE	EMB	OM	DI 7		DI 7			
JE 8			DI 8			DI 8			ME 8			VE 8			LU 8	ENC		
VE 9			LU 9			LU 9			JE 9			SA 9			MA 9		OM	
SA 10			MA 10	EMB	OM	MA 10	EMB	OM	VE 10			DI 10			ME 10			
DI 11			ME 11			ME 11			SA 11			LU 11			JE 11			
LU 12			JE 12			JE 12			DI 12			MA 12		OM	VE 12			
MA 13	EMB	OM	VE 13			VE 13			LU 13			ME 13			SA 13			
ME 14			SA 14			SA 14			MA 14		OM	JE 14			DI 14			
JE 15			DI 15			DI 15			ME 15			VE 15			LU 15			
VE 16			LU 16			LU 16			JE 16			SA 16			MA 16	EMB	OM	
SA 17			MA 17	OM		MA 17	OM		VE 17			DI 17			ME 17			
DI 18			ME 18			ME 18			SA 18			LU 18			JE 18			
LU 19			JE 19			JE 19			DI 19			MA 19	EMB	OM	VE 19			
MA 20		OM	VE 20			VE 20			LU 20			ME 20			SA 20			
ME 21			SA 21			SA 21			MA 21	EMB	OM	JE 21			DI 21			
JE 22			DI 22			DI 22			ME 22			VE 22			LU 22			
VE 23			LU 23			LU 23			JE 23			SA 23			MA 23		OM	
SA 24			MA 24	EMB	OM	MA 24	EMB	OM	VE 24			DI 24			ME 24			
DI 25			ME 25			ME 25			SA 25			LU 25			JE 25			
LU 26			JE 26			JE 26			DI 26			MA 26		OM	VE 26			
MA 27	EMB	OM	VE 27			VE 27			LU 27			ME 27			SA 27			
ME 28			SA 28			SA 28			MA 28		OM	JE 28			DI 28			
JE 29			DI 29			DI 29			ME 29			VE 29			LU 29			
VE 30			LU 30			LU 30			JE 30			SA 30			MA 30	EMB	OM	
SA 31			MA 31			MA 31		OM				DI 31						

CAUDRY SECTEUR 2 - COLLECTES EFFECTUÉES LE MATIN DÈS 6H

rue d'Anvers, rue Ampère, rue Berlioz, rue A. Beauvillain, rue F. Beauvillain, rue Beethoven, rue A. Blanqui, rue E. Bricout, rue de Bruxelles, Route de Clary, rue des Charbonniers, rue de la Comédie, rue du Docteur Cauet, rue du Commerce, rue C. Desmoulin, rue de l'Égalité, rue Eloi, rue Edison, Foyer de l'Enfance, rue Ghesquière, avenue Jules Guesde, rue Clovis Hugues, rue Jacquard, rue Jardines, rue Leavers, rue du Mal Leclerc, rue de Locarno, rue Mariot, rue Mélayers, rue B. Malon, rue Montaigne, rue C. Marot, rue Malherbe, rue J. Moulin, Cité Mathieu, rue Malines, Place des Mantilles, rue Mermoz, rue Mozart, rue A. de Musset, impasse et passage Nieuw, rue A. Paré, rue J. Rassel, rue Rabelais, rue de Roubaix, rue Ronsard, rue J.-J. Rousseau, rue de la République, rue de la Santé, rue Sourmais, rue M. Sembat, Square Sautière, rue de la Sucrierie, rue Tofflin, rue E. Quinet, rue Jules Verne, rue Voltaire, rue F. Villon, Rue de Valenciennes, rue de la Sucrierie, Passage Thiers.

JANVIER			FEVRIER			MARS			AVRIL			MAI			JUIN			
JE 1			DI 1			DI 1			ME 1			VE 1			LU 1			
VE 2			LU 2			LU 2			JE 2			SA 2			MA 2		EMB	OM
SA 3			MA 3		OM	MA 3		OM	VE 3			DI 3			ME 3			
DI 4			ME 4			ME 4			SA 4			LU 4			JE 4			
LU 5			JE 5			JE 5			DI 5			MA 5	EMB	OM	VE 5			
MA 6		OM	VE 6			VE 6			LU 6			ME 6			SA 6			
ME 7			SA 7			SA 7			MA 7	EMB	OM	JE 7			DI 7			
JE 8			DI 8			DI 8			ME 8			VE 8			LU 8	ENC		
VE 9			LU 9			LU 9			JE 9			SA 9			MA 9	VERRE	OM	
SA 10			MA 10	VERRE	EMB	OM	MA 10	VERRE	EMB	OM	VE 10			ME 10				
DI 11			ME 11			ME 11			SA 11			LU 11			JE 11			
LU 12			JE 12			JE 12			DI 12			MA 12	VERRE	OM	VE 12			
MA 13	VERRE	EMB	VE 13			VE 13			LU 13			ME 13			SA 13			
ME 14			SA 14			SA 14			MA 14	VERRE	OM	JE 14			DI 14			
JE 15			DI 15			DI 15			ME 15			VE 15			LU 15			
VE 16			LU 16			LU 16			JE 16			SA 16			MA 16	EMB	OM	
SA 17			MA 17		OM	MA 17		OM	VE 17			DI 17			ME 17			
DI 18			ME 18			ME 18			SA 18			LU 18			JE 18			
LU 19			JE 19			JE 19			DI 19			MA 19	EMB	OM	VE 19			
MA 20		OM	VE 20			VE 20			LU 20			ME 20			SA 20			
ME 21			SA 21			SA 21			MA 21	EMB	OM	JE 21			DI 21			
JE 22			DI 22			DI 22			ME 22			VE 22			LU 22			
VE 23			LU 23			LU 23			JE 23			SA 23			MA 23		OM	
SA 24			MA 24	EMB	OM	MA 24	EMB	OM	VE 24			DI 24			ME 24			
DI 25			ME 25			ME 25			SA 25			LU 25			JE 25			
LU 26			JE 26			JE 26			DI 26			MA 26		OM	VE 26			
MA 27	EMB	OM	VE 27			VE 27			LU 27			ME 27			SA 27			
ME 28			SA 28			SA 28			MA 28		OM	JE 28			DI 28			
JE 29			DI 29			DI 29			ME 29			VE 29			LU 29			
VE 30			LU 30			LU 30			JE 30			SA 30			MA 30	EMB	OM	
SA 31			MA 31			MA 31		OM				DI 31						

OM Ordures ménagères traditionnelles EMB Emballages cartons papiers Journaux magazines VERRE Emballages en verre bouteilles bocaux ENC Encombrants

Pour toutes questions, vous pouvez contacter le 03.27.37.78.03.

les différents secteurs



CAUDRY SECTEUR 3 - COLLECTES EFFECTUÉES LE MATIN DÈS 6H



Place d'Audencourt, rue H. Bracq, rue Briand, rue L. Blum, rue P. Brossolette, route de Béthencourt, rue du Bois Dupont, rue Calmette, rue Camus, rue du Cateau, rue de Calais, rue du Cambrésis, Chemin de Beaumont, rue de Denain, rue de Dunkerque, rue Fourier, rue C. Guérin, rue E. Lefebvre, Avenue H. Lefebvre, ruelle Mary, rue H. Méresse, rue Négrier, rue Noblecourt, route Nationale 43, rue G. Péri, place E. Plet rue J.-B. Poulain, place Louisa Poulain, rue de Quiévy, rue Stéphenson, rue L. Vasseur, rue de Venise, rue Van Der Meersch, Bd du 8 Mai, impasse Plet-Diot, Bd du 11 Novembre, Bd du 8 Mai, Zone Commerciale, Cité Delacourte, rue de la Gare, Place de la Gare, Bd du 19 mars 1962.

JANVIER			FEVRIER			MARS			AVRIL			MAI			JUIN		
JE	1		DJ	1		DI	1		ME	1		VE	1		LU	1	
VE	2		LU	2		LU	2		JE	2		SA	2		MA	2	OM
SA	3		MA	3	EMB	MA	3	EMB	VE	3		DI	3		ME	3	
DI	4		ME	4		ME	4		SA	4		LU	4		JE	4	
LU	5		JE	5		JE	5		DI	5		MA	5	OM	VE	5	
MA	6	EMB	VE	6		VE	6		LU	6		ME	6		SA	6	
ME	7		SA	7		SA	7		MA	7	OM	JE	7		DI	7	
JE	8		DI	8		DI	8		ME	8		VE	8		LU	8	ENC
VE	9		LU	9		LU	9		JE	9		SA	9		MA	9	EMB
SA	10		MA	10	OM	MA	10	OM	VE	10		DI	10		ME	10	
DI	11		ME	11		ME	11		SA	11		LU	11		JE	11	
LU	12		JE	12		JE	12		DI	12		MA	12	EMB	VE	12	
MA	13	OM	VE	13		VE	13		LU	13		ME	13		SA	13	
ME	14		SA	14		SA	14		MA	14	EMB	JE	14		DI	14	
JE	15		DI	15		DI	15		ME	15		VE	15		LU	15	
VE	16		LU	16		LU	16		JE	16		SA	16	VERRE	MA	16	OM
SA	17		MA	17	VERRE	MA	17	VERRE	VE	17		DI	17		ME	17	
DI	18		ME	18	EMB	ME	18	EMB	SA	18		LU	18		JE	18	
LU	19		JE	19		JE	19		DI	19		MA	19	VERRE	VE	19	
MA	20	VERRE	VE	20	EMB	VE	20	EMB	LU	20		ME	20		SA	20	
ME	21		SA	21		SA	21		MA	21	VERRE	JE	21		DI	21	
JE	22		DI	22		DI	22		ME	22		VE	22		LU	22	
VE	23		LU	23		LU	23		JE	23		SA	23		MA	23	EMB
SA	24		MA	24	OM	MA	24	OM	VE	24		DI	24		ME	24	
DI	25		ME	25		ME	25		SA	25		LU	25		JE	25	
LU	26		JE	26		JE	26		DI	26		MA	26	EMB	VE	26	
MA	27		VE	27		VE	27		LU	27		ME	27		SA	27	
ME	28		SA	28		SA	28		MA	28	EMB	JE	28		DI	28	
JE	29					DI	29		ME	29		VE	29		LU	29	
VE	30					LU	30		MA	30		SA	30		MA	30	OM
SA	31					MA	31	EMB	JE	31		DI	31				

CAUDRY SECTEUR 4 - COLLECTES EFFECTUÉES LE MATIN DÈS 6H

rue d'Alençon, rue d'Artois, rue Aupicq, rue Baboeuf, rue de Belfort, rue Barbusse, rue Boileau, rue Bossuet, rue J. La Bruyère, rue P. Corneille, rue C. Ader, rue du Château, rue de Cambrai, rue F. Charlet, rue J.-B. Clément, rue Chanzy, rue Chantilly, ruelle Cousin, rue de l'Europe, rue G. Delory, rue Diderot, bd Dunant, Cité Eloi, rue Fénelon, rue de La Fontaine, Chemin de Fontaine, rue de Fontaine, rue Jean Jaurès, rue Jean Lebas, rue de la Liberté, rue de Ligny, rue Manet, rue Michelet, rue Karl Marx, rue Molière, rue Osbert, place Sandras, rue de la Nation, avenue H. Lefebvre, rue Pascal, rue Racine, rue Salembier, rue du Souvenir Français, rue de la Ramette, rue du 14 juillet, rue de Troisvilles, rue e. Vaillant, rue de Wedel.

JANVIER			FEVRIER			MARS			AVRIL			MAI			JUIN		
JE	1		DJ	1		DI	1		ME	1		VE	1		LU	1	
VE	2		LU	2		LU	2		JE	2		SA	2		MA	2	OM
SA	3		MA	3	EMB	MA	3	EMB	VE	3		DI	3		ME	3	
DI	4		ME	4		ME	4		SA	4		LU	4		JE	4	
LU	5		JE	5		JE	5		DI	5		MA	5	OM	VE	5	
MA	6	EMB	VE	6		VE	6		LU	6		ME	6		SA	6	
ME	7		SA	7		SA	7		MA	7	OM	JE	7		DI	7	
JE	8		DI	8		DI	8		ME	8		VE	8		LU	8	ENC
VE	9		LU	9		LU	9		JE	9		SA	9		MA	9	EMB
SA	10		MA	10	OM	MA	10	OM	VE	10		DI	10		ME	10	
DI	11		ME	11		ME	11		SA	11		LU	11		JE	11	
LU	12		JE	12		JE	12		DI	12		MA	12	EMB	VE	12	
MA	13	OM	VE	13		VE	13		LU	13		ME	13		SA	13	
ME	14		SA	14		SA	14		MA	14	EMB	JE	14		DI	14	
JE	15		DI	15		DI	15		ME	15		VE	15		LU	15	
VE	16		LU	16		LU	16		JE	16		SA	16		MA	16	OM
SA	17		MA	17	EMB	MA	17	EMB	VE	17		DI	17		ME	17	
DI	18		ME	18		ME	18		SA	18		LU	18		JE	18	
LU	19		JE	19		JE	19		DI	19		MA	19	OM	VE	19	
MA	20	EMB	VE	20		VE	20		LU	20		ME	20		SA	20	
ME	21		SA	21		SA	21		MA	21	OM	JE	21		DI	21	
JE	22		DI	22		DI	22		ME	22		VE	22		LU	22	
VE	23		LU	23		LU	23		JE	23		SA	23		MA	23	VERRE
SA	24		MA	24	VERRE	MA	24	VERRE	VE	24		DI	24		ME	24	
DI	25		ME	25		ME	25		SA	25		LU	25		JE	25	
LU	26		JE	26		JE	26		DI	26		MA	26	VERRE	VE	26	EMB
MA	27	VERRE	VE	27		VE	27		LU	27		ME	27		SA	27	
ME	28		SA	28		SA	28		MA	28	VERRE	JE	28		DI	28	
JE	29					DI	29		ME	29		VE	29		LU	29	
VE	30					LU	30		MA	30		SA	30		MA	30	OM
SA	31					MA	31	EMB	JE	31		DI	31				

OM Ordures ménagères traditionnelles

EMB Emballages cartons papiers journaux magazines

VERRE Emballages en verre bouteilles bocaux

ENC Encombrants

Pour toutes questions, vous pouvez contacter le 03.27.37.78.03.



vous souhaitez devenir volontaire en Service Civique ?

Vous souhaitez être solidaire, vous rendre utile dans la société, accompagner des enfants, jeunes ou adultes sur des missions d'éducation pour tous (lecture, scolarité, projets...), de solidarité, d'accès à la culture, de sensibilisation à l'environnement...?

Cambrésis Ressources engage 40 jeunes de 18 à 25 ans dès mars 2015 !

Conditions des missions :
engagement de 6 mois
24h/semaine
Indemnisation mensuelle

vous êtes intéressé(e)s ?

Envoyez un CV et une lettre de motivation
à l'attention de M. le Président de Cambrésis
Ressources, Maison des Associations,
16 rue du 8 mai - 59400 CAMBRAI

Retrouvez les actions de notre
association sur :

www.cambrésis-ressources.fr ou sur



l'acse

l'agence nationale
pour la cohésion sociale
et l'égalité des chances



DIRECTION RÉGIONALE
DE LA JEUNESSE
DES SPORTS ET
DE LA COHÉSION SOCIALE



**Le temps d'1 heure ou 2
ou davantage si vous le souhaitez**

**Devenez bénévole à l'APF
du 9 au 15 mars 2015**

Vous pouvez nous aider...

Pour rompre l'isolement et favoriser
l'accompagnement de proximité des
personnes handicapées...

Le Groupe relais APF du Cambrésis et
l'Association des Paralysés de France organise la
semaine nationale des personnes en situation de
handicap du 9 au 15 mars 2015.

Nous avons besoin de vous !

Vous pouvez apporter votre soutien ou nous aider
à trouver des personnes qui souhaitent **s'engager
à nos côtés pour soutenir notre collecte dans les
supermarchés les 14 et 15 mars 2015.**

Si vous êtes intéressés ou si vous connaissez des
personnes qui accepteraient de consacrer un peu
de temps (2 ou 3 heures, par exemple) au profit
des personnes concernées par le handicap, merci
de nous contacter et/ou de nous communiquer
leurs coordonnées.

«Ensemble, Bougeons les lignes!»

Contact APF : Claudine LEVRAY

06 18 04 05 80

e-mail : asso.paralyses.douai@wanadoo.fr

Les fonds collectés permettront à l'APF de poursuivre son combat d'une société ouverte à tous et ce dans tous les domaines de la vie. Pour la personne en situation de handicap, il s'agit de pouvoir accéder à : sa pleine citoyenneté, l'éducation et la scolarité, la vie professionnelle, la garantie d'un revenu décent, une véritable compensation du handicap, un environnement accessible, une vie affective, sentimentale, et sexuelle, des loisirs, des pratiques culturelles et sportives, des vacances...

bouger les lignes !

VOUS AVEZ UNE idée ?

Auto-entrepreneur

Création
d'entreprise

Reprise
d'entreprise

Se former au métier de chef d'entreprise : Formation « Aux portes de la création »

➤ **Du 02 mars au 31 mars 2015**

- Module 3 : Savoir communiquer, savoir vendre**
02, 03, 05, 06, 09 et 10 mars 2015 (6 jours)
- Module 4 : Maîtriser les indicateurs de sa rentabilité**
12, 13, 16, 17 et 19 mars 2015 (5 jours)
- Module 5 : Gérer son entreprise au quotidien**
20, 23 et 24 mars 2015 (3 jours)
- Module 6 : Choisir son statut juridique, social et fiscal**
26, 27, 30 et 31 mars 2015 (4 jours)
- Module 7 : Jury de fin de stage**
Le 16 avril 2015 (1 jour)



RENS. & INSCRIPTIONS
03.27.85.03.06

**Donnez-vous toutes les chances
de réussir votre projet !**
www.bge-hautsdefrance.fr

Etre bien conseillé . Se former au métier de chef d'entreprise . Tester son projet en couveuse
Trouver des financements . Développer son entreprise et son réseau ...



Votre contact : BGE Hauts de France - Antenne de CAUDRY - 16 rue du Maréchal Leclerc - 59540 CAUDRY
cambresis@bge-hautsdefrance.fr



RÉGION
Nord-Pas de Calais
La région entrepreneuriale

Région Européenne Entreprenante 2013

Pêle-Mêle

Incommodé par les allergies aux acariens?

Voici quelques conseils

Un acarien + un acarien = 200 000 acariens en 4 mois !

Ces insectes microscopiques de la famille des araignées colonisent nos literies, moquettes, tissus, rideaux et peluches... Ils sont invisibles à l'œil nu (0,2 à 0,5 mm) et se nourrissent surtout de nos débris de peaux, c'est pourquoi nous les retrouvons le plus souvent dans nos matelas, nos oreillers et la poussière de nos logements (à noter que leur présence ne signifie pas forcément un mauvais entretien).



On estime que 10 à 20 % de la population française est allergique aux acariens. Les symptômes couramment rencontrés sont les suivants : rhinite, eczéma et crise d'asthme.

Il est conseillé aux personnes allergiques de limiter au maximum la poussière en passant régulièrement l'aspirateur et en dépoussiérant les meubles avec un chiffon humide.



Les matelas doivent être aérés tous les jours et peuvent être munis d'une housse anti-acarien sans traitement chimique acaricide.



Enfin, les acariens prolifèrent rapidement dans des conditions qui leur sont favorables : une température de 25°C environ et un milieu humide, il est donc indispensable de ne pas surchauffer son logement et de réguler l'humidité ambiante en aérant 10 minutes matin et soir.

Un matelas double peut contenir 2 millions d'acariens 1,5g de peau nourrit un million d'acariens...

Pour plus d'informations sur la qualité de l'air de votre logement :

Consultez notre portail régional dédié à la qualité de l'air intérieur sur :

qai.appanpc.fr

AIR INTÉRIEUR ET SANTÉ
Maison QAI.appanpc.fr



Établissement Français du Sang NORD DE FRANCE

Lors des collectes effectuées dans notre ville les 15 et 16 décembre derniers, la participation au don du sang des 311 volontaires a permis de satisfaire les demandes importantes de produits sanguins qui sont adressées quotidiennement à l'Établissement Français du Sang.



un besoin permanent

EFS - Nord de France : 96, rue de Jemmapes - BP 2018
59012 Lille cedex

En transports collectifs, À VÉLO OU À PIED, l'écomobilité c'est bon pour la santé !

En ville, 50 % de nos déplacements font moins de 3 kilomètres... dans ce cas, pourquoi s'encombrer d'une voiture difficile à garer, polluante et coûteuse?

Une voiture coûte en moyenne 6 000 euros par an (maintenance, carburant...) et émet dans l'air des polluants qui peuvent provoquer des effets néfastes pour notre santé comme pour l'environnement. Cependant elle reste le principal mode de transport dans notre région.

Pourtant, parcourir 1 kilomètre ne prend que 15 minutes à pied ou 5 minutes en vélo. La marche comme le vélo amélioreront l'état de santé et l'espérance de vie, en prévenant les maladies cardiovasculaires et le surpoids et en atténuant le stress et l'anxiété.

Pour les trajets plus longs et les déplacements domicile-travail, les transports en commun (bus, train...) sont plus économiques que la voiture (coût de l'abonnement 20 fois moindre en moyenne que l'utilisation de la voiture) et trois fois moins émetteurs de CO2.

Néanmoins, quand la voiture est indispensable, levons le pied et restons zen pour réduire la consommation de carburant (surconsommation de 45 % liée aux à-coups lors du démarrage en ville). Autres possibilités : pourquoi ne pas tester le covoiturage, avec des collègues par exemple, ou l'«autopartage», actuellement en plein essor dans les villes ? Pour en savoir plus :

Centre ressources régional en Ecomobilité :
www.ecomobilite.org
ADEM : www.ademe.fr



Espace Info Énergie
Conseils gratuits, neutres
et indépendants

L'espace Info Énergie du Cambrésis

Un espace info énergie a été créé dans le Cambrésis, à l'initiative du Pays du Cambrésis et en partenariat avec l'ADIL du Nord. Juliette ACCADEBLED, conseillère Info Énergie, délivre gratuitement des informations et des conseils neutres et indépendants aux particuliers pour leur projet de construction (RT 2012) ou de rénovation ou tout simplement pour répondre aux questions en lien avec l'énergie.

Elle vous propose des solutions concrètes en matière de chauffage, d'isolation, de recours aux énergies renouvelables, de recherche de financements, de gestes au quotidien ou bien encore pour faire le point sur vos factures et vos consommations.

Permanences quotidiennes
sur rendez-vous au 03 62 53 25 18

1-27 Place Porte Notre Dame
Point Relais Service
59400 CAMBRAI

Permanences délocalisées
sur rendez-vous au 03 62 53 25 18

- ➔ **Busigny** le 3^{ème} mercredi du mois de 14h à 17h30 en Mairie
- ➔ **Le Cateau Cambrésis** le 3^{ème} mercredi du mois de 9h à 12h au centre socio-culturel
11 rue du Marché aux Chevaux



L'agence immobilière à vocation sociale (AIVS) du Nord

L'AIVS 59 est une association à but social dont la vocation est de favoriser l'accès et le maintien des personnes fragilisées dans un logement autonome tout en sécurisant le risque locatif du propriétaire.

Il s'agit là d'une solution supplémentaire pour loger des personnes dites modestes. Pour ce faire, l'AIVS mobilise une offre de logements décents dans le parc privé.

L'AIVS, qui possède les compétences et les obligations légales d'une agence immobilière « classique », propose aux propriétaires privés de lui confier la gestion de leur(s) logement(s) par le biais de la signature d'un mandat de gestion.

Elle se charge ensuite de sélectionner un locataire selon ses ressources, de rédiger les baux, de réaliser les états des lieux, de percevoir les prestations de la CAF en tiers payant, d'actionner les garants, de procéder au recouvrement et de payer mensuellement les propriétaires, etc...

Outre la mission de conseil, ce travail de gestion locative adaptée est proposé à un tarif préférentiel (honoraire de gestion 3% du loyer et charges) auquel doivent s'adjoindre diverses solutions contre les risques locatifs comprenant une garantie contre les impayés de loyers et les dégradations locatives (2,1%).

Permanences de l'AIVS 59 sur le Cambrésis.
L'AIVS 59, en partenariat avec le pays du Cambrésis, tient des permanences sur l'arrondissement de Cambrai depuis septembre 2014 pour les propriétaires disposant de logements locatifs qui souhaitent en déléguer la gestion.

**POUR EN SAVOIR PLUS,
VENEZ RENCONTRER L'AIVS 59
EN PERMANENCES !**

CAMBRAI

2^{ème} jeudi du mois de 9h30 à 12h30
Point relais service

1-27 Place Porte Notre Dame – 59400 Cambrai

CAUDRY

2^{ème} jeudi du mois de 14h à 17h
ateliers culturels 21 rue Jacquard – 59540 Caudry

Plus d'informations sur l'AIVS 59 :

<http://www.aivs-nord.fr>

Antenne de Valenciennes

32, rue Albert 1^{er} - 59300 VALENCIENNES

Tél : 03 27 49 27 60 / Fax : 03 27 33 38 76

Aivs-59@wanadoo.fr

état-civil



naissances

- 29/08/2014 Shanna PLEZ
30/08/2014 Ethan NORMAND
31/08/2014 Nohim CARLIER
31/08/2014 Numa LEQUEUCHE
01/09/2014 Délinda LEFÈVRE
06/09/2014 Lana CARACOTTE
06/09/2014 Elie HEREDIAS
12/09/2014 Kaëlys LEBLANC
16/09/2014 Lucas FIEVET
18/09/2014 Lucas MACHEN DEGROISE
19/09/2014 Nathan MUCCIANTE DUROT
20/09/2014 Emma GROSSEMY LECLERCQ
24/09/2014 Mahault KRUK
25/09/2014 Jeanne LEFEBVRE
26/09/2014 Shanna THIBERT
27/09/2014 Kenzo DINAU
28/09/2014 Léa HOCQUET
06/10/2014 Magdaléna MARECAILLE PILARD
08/10/2014 Axel CAFFIER
09/10/2014 Clara HAUSWALD
10/10/2014 Jade TUROTTE
10/10/2014 Solène JACQUEMIN
21/10/2014 Mathys BÉDU
22/10/2014 Sacha MOKHTARI
25/10/2014 Siméon FLIPOT
27/10/2014 Jonas LAO
29/10/2014 Eléna BRACQ
30/10/2014 Clément DENYS
30/10/2014 Nathanaël PARADIS
01/11/2014 Alexis NOUREUX
04/11/2014 Léo CARNOYE
04/11/2014 Lilya LANCELLE
04/11/2014 Alice VICART
05/11/2014 Ilona CARTIGNY
05/11/2014 Inès CARTIGNY
05/11/2014 Inès CLAISSE
05/11/2014 Elyes JABOU
05/11/2014 Inès JABOU
06/11/2014 Maxence MACHU
07/11/2014 Inaya GRASSART
07/11/2014 Kimberley MOULARD
10/11/2014 Nolann QUENTIN
10/11/2014 Emma MÉGUEULE
12/11/2014 Lénna BERRICHE
12/11/2014 Loucas LAIGLE
15/11/2014 Mathéo PRADELS
16/11/2014 Ethan DENHEZ
20/11/2014 Eléane MONTANÉS
24/11/2014 Maëlya NICODÈME
30/11/2014 Mathéo DEBRÉ
03/12/2014 Lucie DEBRABANT
10/12/2014 Mathias DECLERCQ
11/12/2014 Emma HOUSSEMAN HENRY
11/12/2014 Louane PLOUQUET
16/12/2014 Noa CLAISSE
21/12/2014 Lucas LEMOINE
23/12/2014 Louna TILMANT
24/12/2014 Emilien CARPENTIER
24/12/2014 Carmen HÉBERT BOUCLY
24/12/2014 Assad JAROUI
25/12/2014 Hugo GABET
27/12/2014 Ange MARTIN
31/12/2014 Evann FOVEAU
01/01/2015 Louna BOUDOUX
04/01/2015 Clémence DÉFONTAINE
06/01/2015 Myla TAÏBI
07/01/2015 Esteban LIPPERT
08/01/2015 Tymithé RAMETTE
08/01/2015 Lorenzo BALASSE TRUANT
13/01/2015 Lena CAGNARD
13/01/2015 Gabriel SAUTIÈRE

Nos joies...

mariages

19/09/2014 Cédric POULAIN - Angélique LAURENT
20/09/2014 Michel LEFEBVRE - Godeleine UNISSART
18/10/2014 Christophe GREVIN - Anne Sophie LECLERCQ



Nos peines...

22/07/2014 Alain QUEVREUX, 65 ans
26/08/2014 Léon PRÉDHOMME, 88 ans
03/09/2014 Andrée RIOLS (BRICOUT), 84 ans
08/09/2014 Jean LADRIÈRE, 88 ans
10/09/2014 Nadine MAIRESSE (BRICOUT), 62 ans
14/09/2014 Jules DAVAIN, 94 ans
18/09/2014 Ginette MÉRESSE, 77 ans
20/09/2014 François DHENIN, 88 ans
26/09/2014 Marcelle ROLAND (CREPIN), 92 ans
26/09/2014 Odette DOSIÈRE (VASSON), 85 ans
01/10/2014 Thérèse TROTTEIN (OBLIN), 86 ans
06/10/2014 Raymonde LOIGNON (PORET), 87 ans
07/10/2014 Dominique DORDAIN (WATREMEZ), 56 ans
10/10/2014 Emile DIEU, 62 ans
13/10/2014 Paule LEDUC (CARPENTIER), 92 ans
21/10/2014 Irène WITKOWSKI (MIELCAREK), 91 ans
28/10/2014 Jean-Marc BRACQ, 67 ans
30/10/2014 Yvonne LECLERCQ (VERCHAIN), 83 ans
30/10/2014 Gisèle SALVÉ (QUÉVA), 93 ans
02/11/2014 Marie-Thérèse DELHAY (JESSU), 87 ans
04/11/2014 Michaël ROSIER, 35 ans
06/11/2014 Madeleine TISON (MORISOT), 100 ans
09/11/2014 Robert PROUVEUR, 56 ans
16/11/2014 Andrée DELAPORTE (LIBERT), 92 ans
18/11/2014 Edmond LUTICK, 86 ans
19/11/2014 Marcel RICHEZ, 87 ans
25/11/2014 Edmonde WATREMEZ, 82 ans
02/12/2014 Edmonde PLOUVIN, 85 ans
02/12/2014 Maurice WILLERY, 79 ans
07/12/2014 Maurice FAVOT, 76 ans
10/12/2014 Régis POULAIN, 83 ans
12/12/2014 Gaston DELWART, 80 ans
13/12/2014 Dominique ALEKSANDROWICZ, 61 ans
13/12/2014 Geneviève DUBOIS (GLACET), 83 ans
14/12/2014 Eliane DUBOIS (MEGUEULE), 55 ans
14/12/2014 Lucienne LAMOTTE (LEFEBVRE), 90 ans
18/12/2014 Janine LASSELIN (MARLIÈRE), 77 ans
20/12/2014 Lucienne BANSE (TAISNE), 97 ans
22/12/2014 Christian MARSY, 67 ans
27/12/2014 Suzanne DEGALEZ (LEPROHON), 71 ans
30/12/2014 Renée BOUDERLIQUE (CAZÉ), 94 ans
02/01/2015 Marcel LEFEBVRE, 84 ans
14/01/2015 Marie MARIÉ (PIPART), 92 ans
16/01/2015 Umberto AMADEI, 83 ans

décès





BOXE THAÏ

une première à caudry

championnat du monde

SAMEDI

11.04.15

palais des sports

15h / 19h Plateau éducatif de boxe thaï

19h / 20h Plateau semi professionnel de boxe thaï

20h15 Championnat de France de boxe thaï

21h15 Championnat du Monde de boxe thaï

Nombreuses animations

CAPOEIRA - HIP-HOP - RESTAURATION

**Les tickets seront en vente à l'Office de Tourisme sur la Place
et au centre commercial E.LECLERC**

une pesée sera organisée le vendredi soir à 18h au centre LECLERC CAUDRY

Gaylord MONTIER 28 ans / 55 VICTOIRES SUR 64 COMBATS (2 matchs nuls et seulement 7 défaites)
deux fois Champion de France - trois fois Champion d'Europe - deux fois Vice-Champion du Monde
Professionnel dans l'équipe de Y. HALLOUANE sera candidat au titre de champion du monde et sera confronté à un boxeur thaï.